



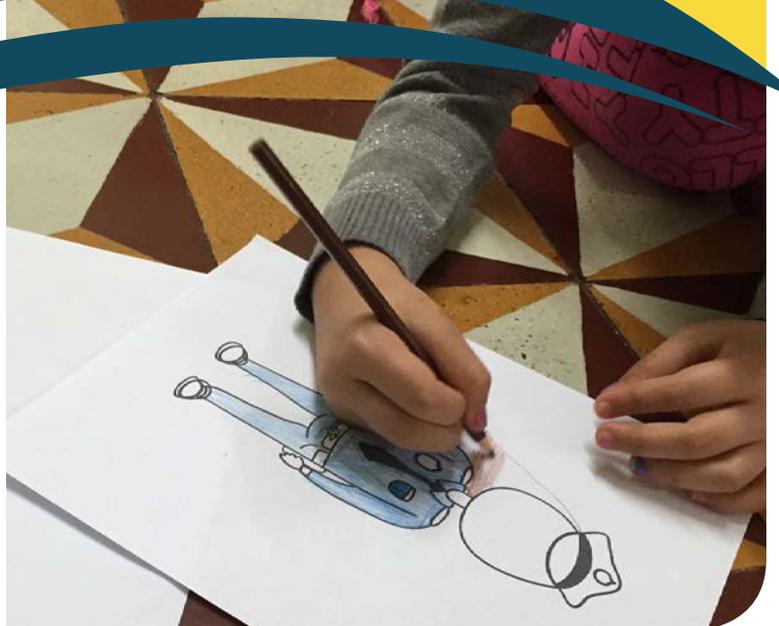
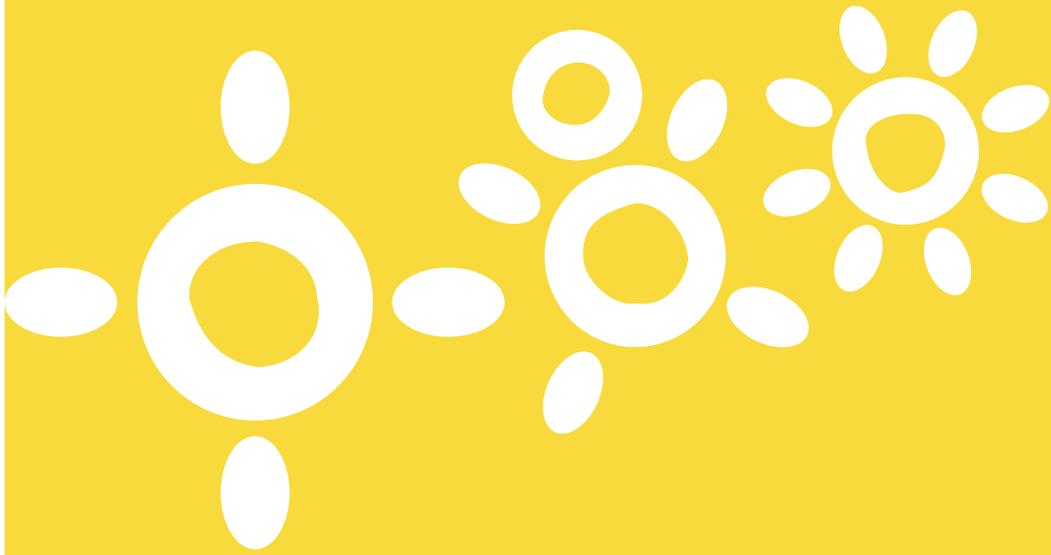
BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL DE
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل

RAPPORT ANNUEL 2015-2016



Promouvoir et protéger
les droits de l'enfant
dans le monde



TABLE DES MATIÈRES

Mot du Président	4
Mot du Directeur général	5
À propos de nous	6
Nos domaines d'intervention et d'expertise technique	8
Carte : notre présence dans le monde	9
Faits saillants	10
Nos réalisations par domaine d'intervention	15
 Enfants et situations d'urgence	
● Afrique de l'Est et de l'Ouest : renforcement des capacités des forces de maintien de la paix	16
● Au niveau mondial : formation sur la protection de l'enfant pour les policiers des Nations Unies	18
● Au niveau mondial : standard minimum pour la protection de l'enfance n° 14 – justice pour enfants	20
 Exploitation sexuelle des enfants	
● Au niveau mondial : lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants	22
● Costa Rica : renforcement des institutions pour combattre la traite des personnes	23
● République dominicaine : atelier de formation sur l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages	24
 Valorisation des filles	
● Au niveau mondial : forum sur l'accompagnement des victimes de violences sexuelles : quel accompagnement pour les victimes?	25
 Enfants et monde économique	
● Canada : investir dans les ressources humaines de l'IBCR pour une expertise renforcée	26
 Enfants et justice	
● Au niveau mondial : programme de coopération volontaire – protection des enfants, femmes et autres collectivités vulnérables	27
● Angola : évaluation du système de justice pour enfants	28
● Burkina Faso : renforcement des capacités des policiers, des gendarmes, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux	29

Nos réalisations par domaine d'expertise technique	31
Renforcement des capacités	
● République démocratique du Congo: renforcement des capacités des policiers, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux en protection de l'enfant	32
● Afghanistan: renforcement des capacités de la police afghane pour la mise en œuvre des mesures adaptées aux droits de l'enfant.	34
● Tchad: cartographie et évaluation du système de protection de l'enfant et renforcement des capacités des acteurs du système de protection de l'enfant au Tchad.	35
Recherche appliquée	
● Canada: recherche sur les trajectoires judiciaires des jeunes victimes et témoins d'actes criminels au Québec	36
● Maroc: évaluation du système de justice pour enfants	37
● Djibouti: analyse des goulots d'étranglement du système de justice pour enfants.	38
Plaidoyer et accompagnement institutionnel	
● Bénin: renforcement et extension des services de l'Office central de protection des mineurs.	39
● Au niveau mondial: services-conseils en matière de protection de l'enfant auprès d'Affaires mondiales Canada.	40
● Au niveau mondial: renforcement de la dimension des droits de l'enfant au sein de projets d'évaluation.	41
Outils et guides de référence, développement normatif	
● Togo: formation des forces de sécurité et des acteurs de la protection de l'enfant au Togo	42
● Ghana: renforcement des capacités de la police ghanéenne.	43
● Au niveau mondial: guide audition enfants victimes et témoins.	44
Animation de formations	
● Canada: formation du personnel d'Affaires mondiales Canada en matière de protection de l'enfant	45
● Sénégal: formation sur les droits de l'enfant destinée aux forces de sécurité	46
● Canada: Renforcement des capacités des équipes de l'IBCR	47
Renseignements financiers	49
Équipe du Bureau international des droits des enfants	50
Remerciements	52
Publications de l'IBCR	53



MOT DU PRÉSIDENT

Un changement d'échelle pour écrire de nouvelles pages au service des droits humains.

Indéniablement, au cours de cette dernière période, le Bureau a pris une autre dimension. Il recueille aujourd'hui les fruits d'un travail rigoureux et original sur le terrain au service des droits concrets des enfants. Il suffit de se rappeler les approches novatrices du Bureau, comme les profils nationaux, les lignes directrices sur l'audition des enfants victimes et témoins de délits, les formations des policiers porteurs de la loi et des droits, ou encore le travail avec le secteur informel pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme et du voyage. Sa démarche professionnalisée lui a permis de gagner en crédibilité auprès des instances internationales et de ses partenaires de terrain. Ses équipes doivent en être félicitées. Sous l'impulsion de son Directeur général, Guillaume Landry, le Bureau franchit une nouvelle étape, symbolisée par son déménagement en 2015 dans des locaux adaptés à l'accueil d'une équipe conséquente, qui va lui permettre de jouer dans la cour des grands et d'assumer encore plus de responsabilités significatives pour les droits de l'enfant.

Cette année, le Bureau a reçu l'appui majeur du gouvernement canadien sur de grands projets avec des contrats pluriannuels permettant de sécuriser enfin le fonctionnement de l'institution sur le court et le moyen terme, et d'ouvrir des bureaux satellites au Costa Rica, au Burkina Faso et en République démocratique du Congo. Le Bureau a également lancé le premier programme de coopérants volontaires de l'organisation, en partenariat avec Avocats sans frontières Canada, en plus de commencer à travailler en portugais et en dari. Pendant ce temps, le Bureau poursuit ses partenariats avec tout un ensemble de communautés religieuses, qui croient en la mission de l'organisation et appuient ses actions sur le terrain.

Dans ce contexte de développement maîtrisé, il est apparu essentiel aux administrateurs de procéder également à un aggiornamento dans la gouvernance de l'institution, avec une équipe singulièrement renouvelée et des règles du jeu mieux adaptées à la gestion d'une structure internationale d'envergure. Le conseil d'administration s'est donc doté de nouvelles compétences dans la gestion qui, sans priver le Bureau d'une direction engagée dans la promotion des droits de l'enfant, sera plus technique.

En me réjouissant du travail accompli durant les 15 dernières années, notamment sous la direction de Jean-François Noël et de Nadja Pollaert qui ont posé des jalons essentiels au développement actuel de l'organisme, en saluant l'énergie et la compétence de Guillaume Landry qui ont permis d'en arriver à ce niveau aujourd'hui, je forme le vœu que le Bureau prenne plus que jamais une grande place dans la prise en compte des droits de l'enfant dans le monde entier. Cette voix est nécessaire, non pas parce que l'enfant est l'avenir de l'homme, mais tout simplement parce que le respect des droits humains ne commence pas à la majorité. On peut faire le pari que des enfants pris en considération dans leurs droits seront demain des citoyens du monde plus respectueux des droits de la personne.

C'est le souhait, appuyé sur l'état du Bureau, que je formule au moment de laisser, non sans regrets, les clés du camion.

Il est loin le temps où Andrée Ruffo et Bernard Kouchner créaient le Bureau autour de l'idée d'un tribunal international pour juger les grandes atteintes aux droits de l'enfant. Je m'en réjouis, mais comme administrateur du premier jour, puis comme président, je n'oublie pas. Je veux remercier tous ceux qui, administrateurs et professionnels, ont fait le Bureau et construit son autorité morale. De nouvelles pages sont à écrire; les moyens sont réunis pour cela, notamment une équipe d'administrateurs et professionnels de qualité. Je n'en doute pas.

Bons vents!

Paris, avril 2016



Jean Pierre Rosenczveig

Président de l'IBCR et ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny (France)

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'histoire retiendra de l'année 2015-2016 un bilan mitigé en matière de droits de l'enfant. Certains développements importants ont, certes, permis de réaliser des progrès notables, comme la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies contre les mariages précoces ou forcés, l'Accord international sur le climat, les perspectives de paix en Colombie ou les travaux préparatoires à une étude mondiale qui vise à faire la lumière sur le sort des enfants privés de leur liberté. Pourtant, on se souviendra sans doute davantage des filles et des garçons utilisés par les groupes extrémistes et terroristes, des millions d'enfants réfugiés et migrants, et de l'impact de plusieurs crises sociopolitiques sur les enfants du Burundi ou du Yémen, en passant par le Venezuela, l'Ukraine, le Brésil et la Libye, sans oublier les enfants autochtones du Canada.

Dans ce contexte mouvant, le Bureau continue d'apporter son soutien technique à des milliers d'intervenants dans une vingtaine de pays. Le Bureau renforce les capacités des policiers afghans et sénégalais, intègre des cours sur les droits de l'enfant pour les travailleurs sociaux du Togo et du Tchad, et lance des modules de formation harmonisés en Afrique et à l'échelle mondiale pour le personnel déployé au sein des missions de maintien de la paix de l'Union africaine ou des Nations Unies. Le Bureau publie des analyses des systèmes de justice pour enfants à Djibouti et au Maroc, réalise des cartographies des systèmes de protection de l'enfant en République démocratique du Congo, au Costa Rica et au Burkina Faso, renforce des modes opératoires normalisés au Bénin et au Ghana, travaille à l'amélioration des normes en matière de justice pour enfants en situation d'urgence en Haïti et au Mali, propose des procédures pour améliorer l'efficacité des professionnels de la justice au Québec et en Angola, déploie des coopérants auprès d'organisations de la société civile, notamment au Pérou, en Tunisie et en Côte d'Ivoire, et forme des intervenants sur le terrain en République dominicaine et au Canada.

Pour ce faire, le Bureau poursuit sa collaboration avec des partenaires de longue date, comme l'UNICEF, Save the Children, Terre des Hommes, Universalía, le Groupe de travail mondial pour la protection de l'enfance, l'Université du Québec à Montréal, le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, WAO-Afrique ou encore le ministère de la Justice du Québec. De nouveaux partenaires se sont également ajoutés, comme Affaires mondiales Canada, le Programme québécois de développement international, Plan Pays-Bas, Plan République dominicaine, Montréal International, la Ville de Montréal et Avocats sans frontières Canada.

L'année 2015-2016 a permis au Bureau international des droits des enfants de franchir plusieurs étapes importantes dans la consolidation de son travail. Le Bureau a déménagé dans le quartier Villeray de Montréal. Trois bureaux satellites ont été ouverts (à Kinshasa, Ouagadougou et San José). A, par ailleurs, été adoptée la première politique de protection de l'enfant pour prévenir les préjudices causés par les activités de l'équipe du Bureau et de ses partenaires. Un cahier des procédures internes, une politique salariale, une politique d'évaluation du personnel, un manuel des employés révisé et une nouvelle charte comptable ont également été mis en place. Plus de 850 heures de formation continue ont été offertes à la trentaine de professionnels que compte dorénavant le Bureau. Des ententes pluriannuelles ont pour la première fois été signées avec des bailleurs de fonds comme l'UNICEF et Affaires mondiales Canada. Des coordonnateurs terrain et des employés nationaux ont été embauchés. Le Bureau s'est joint à divers consortiums qui ont remporté des projets, et qui espèrent en obtenir d'autres. Et cinq nouveaux membres se sont joints au conseil d'administration du Bureau. Centre d'expertise technique et d'accompagnement de réformes institutionnelles, le Bureau fait davantage entendre sa voix à l'échelle internationale, comme en témoigne sa participation à des événements internationaux à Abuja, Bangkok, Beyrouth, Dakar, New York, Ottawa, Paris, Québec et Rabat.

Plus que jamais, le savoir-faire et l'expérience de son équipe font du Bureau une organisation phare qui fait une différence dans la vie des enfants par des interventions durables et structurantes, respectueuses des perspectives et des dynamiques locales.



Guillaume Landry
Directeur général

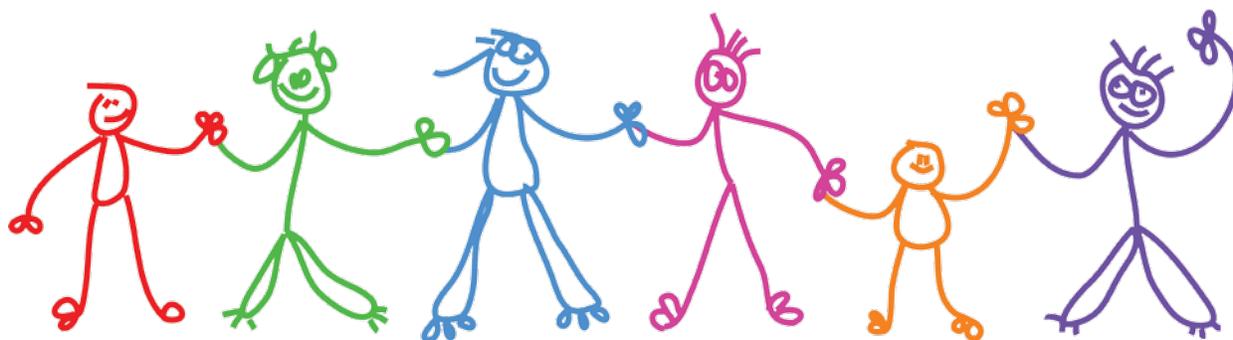


À PROPOS DE NOUS

Fondé en 1994, le Bureau international des droits des enfants — «le Bureau» ou «l'IBCR» — est une organisation internationale non gouvernementale dotée d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

Animé par la volonté de parvenir à un monde où les droits de l'enfant seront pleinement respectés, le Bureau contribue à la promotion et à la protection de ces droits en demeurant fidèle à ses valeurs : la responsabilité, la collaboration et le respect. Partout où il intervient, le Bureau adapte ses interventions au contexte local et aux besoins de ses partenaires. Il cherche à valoriser les savoirs locaux et favorise la participation de l'enfant, dans l'objectif de générer un impact durable.

Le siège social de l'IBCR est situé à Montréal, où une trentaine de professionnels, épaulés par une équipe de stagiaires qualifiés, apportent une expertise technique aux intervenants agissant auprès des enfants dans les Amériques, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Le Bureau possède également trois antennes régionales au Burkina Faso, au Costa Rica et en République démocratique du Congo, où des coordonnateurs terrain et agents œuvrent aux côtés de nos partenaires. Des coopérants volontaires canadiens déployés en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, viennent compléter l'équipe du Bureau.



NOTRE MISSION

L'enfant est un sujet de droit à part entière. Il détient le droit d'exprimer son point de vue, le droit de s'instruire, le droit de vivre à l'abri de toute forme de violence, d'exploitation, d'abus et de négligence, le droit à ce que son intérêt supérieur soit pris en compte dans toutes les décisions qui le concernent, de près ou de loin. La mission de l'IBCR est de contribuer au respect et à la promotion des droits de l'enfant, conformément aux engagements prescrits par la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et ses protocoles facultatifs.

Centre d'expertise technique en droits de l'enfant, le Bureau s'emploie à renforcer les capacités de celles et ceux qui travaillent directement auprès des enfants, par le partage de connaissances et de bonnes pratiques ou encore par le développement d'outils et guides de référence. Le Bureau collabore ainsi avec des travailleurs sociaux, des représentants des forces de défense et de sécurité, du personnel du système de justice, des organisations de la société civile, des institutions gouvernementales et le secteur privé formel et informel, en vue de les aider à adopter des pratiques adaptées aux droits de l'enfant. L'expertise de l'IBCR vise également à sensibiliser des individus chargés de prendre des décisions, pour les encourager à adopter des lois et des programmes respectant davantage les droits de l'enfant.

NOS APPROCHES

Droits de l'enfant

Notre approche est fondée sur les droits de la personne et sur le fait que les enfants, notamment les plus vulnérables d'entre eux, doivent être considérés comme des citoyens à part entière et non pas simplement comme des bénéficiaires dont on comblerait les besoins. Cette approche, fondée sur le concept d'autonomisation, permet d'identifier les obligations des gouvernements et des institutions responsables dans la mise en œuvre d'actions aux niveaux législatif, politique, structurel, culturel, économique et social.

Équité entre les sexes

Notre approche équité entre les sexes et développement vise le partage équitable du pouvoir entre les femmes et les hommes et entre les filles et les garçons. À travers ses interventions, l'IBCR contribue particulièrement à la reconnaissance de cette équité et à la promotion de la participation et de la valorisation du rôle des filles et des femmes dans le développement socio-économique et culturel de leur collectivité.

Pérennité

Notre stratégie de pérennisation repose sur le renforcement des capacités de nos partenaires. Nos interventions sont développées et mises en œuvre en collaboration avec des partenaires locaux sur une base participative. Elles permettent d'intégrer des processus de renforcement des capacités dans des structures permanentes d'enseignement, avec des formateurs nationaux qualifiés pour enseigner, de façon durable, des cours pratiques et évalués, intégrant les droits de l'enfant.

HOMMAGE À SŒUR SHEILA SULLIVAN

L'année 2015-2016 restera marquée par le départ de Sœur Sheila Sullivan du conseil d'administration de l'IBCR. Avec dévouement et conviction, Sœur Sheila a œuvré pendant plus de 12 ans en tant que membre trésorière du conseil d'administration du Bureau. Grâce à la confiance et au soutien des communautés religieuses du Canada qu'elle a représentées durant toutes ces années, le Bureau a pu mettre en œuvre des projets ambitieux et novateurs en matière de protection des droits de l'enfant. On retiendra, entre autres, l'élaboration des *Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels* adoptées par la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale à Vienne, *l'Étude sur la traite des enfants au Canada*, le processus de consultation en Afrique sur un ensemble de bonnes pratiques des forces de sécurité adaptées au respect des droits de l'enfant, ou encore les projets de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et l'industrie du voyage. Mais au-delà de son appui aux diverses actions entreprises par le Bureau, Sœur Sheila a su distiller sa chaleur et son humanité au sein du conseil et des équipes du Bureau, rappelant ainsi que toute expertise doit être déployée, tout projet doit être géré, toute réflexion doit être menée avec engagement et altruisme.

Le Bureau remercie Sœur Sheila et lui souhaite le meilleur pour les années à venir.



NOS DOMAINES D'INTERVENTION



+ Enfants et situations d'urgence

Dans des contextes de crises causées par l'homme ou lors de catastrophes naturelles, le Bureau œuvre à la formation du personnel des opérations de maintien de la paix, contribue à la diffusion et à la vulgarisation des normes applicables, l'appui les systèmes de surveillance et de communication de l'information et soutient l'application initiale des normes minimales de la protection de l'enfant.



⊘ Exploitation sexuelle des enfants

Avec ses partenaires, l'IBCR travaille à prévenir toutes formes de violence et d'exploitation, incluant l'exploitation sexuelle, la pornographie mettant en scène des enfants, la traite, la prostitution, le tourisme sexuel et les mariages précoces et forcés.



👧 Valorisation des filles

L'IBCR travaille à protéger les filles contre les menaces pesant sur elles, mais également à promouvoir l'importance de leur épanouissement personnel et la mise en valeur de leur contribution au progrès social.



🏢 Enfants et monde économique

Le Bureau joue un rôle constructif en aidant le secteur privé à tenir compte des droits de l'enfant dans l'élaboration de leurs stratégies en matière de responsabilité sociale, et les gouvernements à procéder à leurs exercices de budgétisation à la lumière de leurs engagements en faveur des droits de l'enfant.



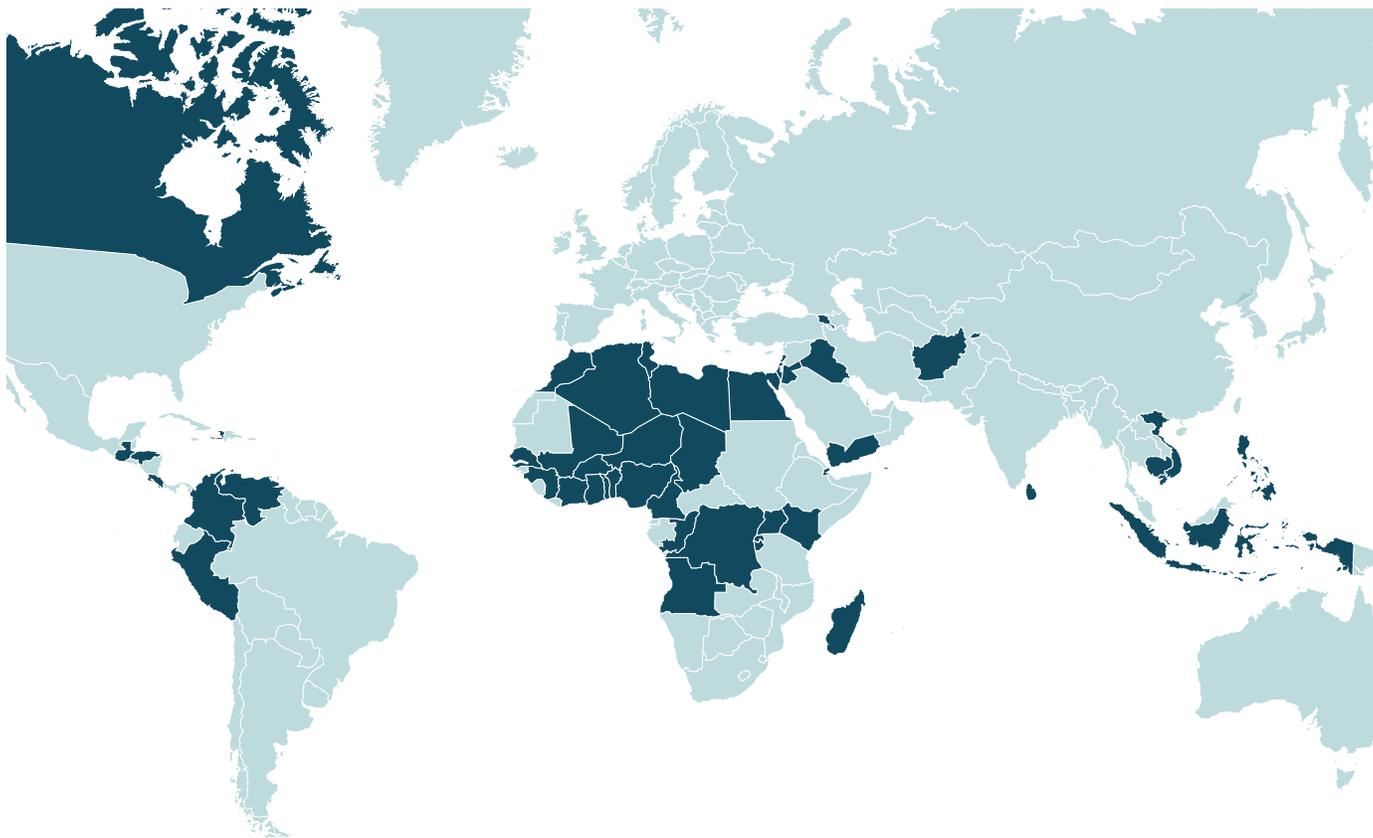
⚖️ Enfants et justice

Par le biais de son programme de défense des droits de l'enfant en contact avec la justice pénale et civile, l'IBCR procède à l'analyse approfondie et multidisciplinaire du fonctionnement des systèmes de justice pour mineurs et renforce les capacités et structures conformément aux normes favorisant une justice adaptée aux enfants.

NOS EXPERTISES TECHNIQUES :

- **Renforcement des capacités** axé sur l'intégration durable de compétences par les acteurs du système de protection de l'enfant
- **Recherche appliquée** prenant la forme d'évaluations, d'analyses de situation et d'analyses comparatives, dans un but de suivi et d'action
- **Plaidoyer et accompagnement institutionnel** par un appui technique à des processus de réformes et par un dialogue constructif et continu avec les acteurs responsable de la promotion et de la protection des droits de l'enfant
- **Outils et guides de références, développement normatif** par des outils de surveillance et de suivi
- **Animation de formations** de formateurs visant leur certification et par des cours approfondis

NOTRE PRÉSENCE DANS LE MONDE



Afghanistan	● ● ● ● ✚	Guinée	● ● ● ● ♀	Philippines	● ● ● ● ✚
Algérie	●	Haiti	● ● ● ● ✚	République démocratique du Congo	● ● ● ● ● ●
Angola	● ● ● ● ● ●	Honduras	● ● ● ● ✚	République Dominicaine	● ●
Bénin	● ● ● ●	Indonésie	● ●	Rwanda	● ●
Burkina Faso	● ● ● ● ● ● ♀	Irak	● ● ● ● ✚	Sénégal	● ● ● ● ● ✚
Burundi	● ● ● ● ● ● ✚	Jordanie	● ● ● ● ● ✚	Sri Lanka	● ●
Cambodge	● ●	Kenya	● ● ● ✚	Tchad	● ● ● ● ● ✚
Cameroun	● ● ● ✚	Liban	● ●	Territoire Palestinien	● ●
Canada	● ● ● ● ● ● ● ✚	Lybie	● ● ● ● ✚	Timor Oriental	● ●
Congo	● ● ● ● ● ✚	Madagascar	● ● ●	Togo	● ● ● ● ● ● ✚
Costa Rica	● ● ● ● ● ● ● ✚ ♀	Mali	● ● ● ● ● ✚	Tunisie	● ● ● ● ● ✚ ♀
Côte d'Ivoire	● ● ● ● ● ✚ ♀	Maroc	● ● ● ● ● ✚ ♀	Vietnam	● ● ●
Djibouti	● ● ● ● ● ✚	Niger	● ● ● ● ● ● ✚	Yemen	● ● ● ● ♀
Égypte	● ● ●	Nigeria	● ● ● ●	Projets de portée mondiale	● ● ● ● ● ● ● ✚ ♀
Georgie	● ● ●	Ouganda	● ● ● ●		
Ghana	● ● ●	Pérou	● ● ● ● ● ● ● ✚ ♀		

FAITS SAILLANTS

2015

Avril

CANADA ● La présidente d'Universalis, M^{me} Marie-Hélène Adrien, et le Directeur général de l'IBCR ont paraphé un protocole d'entente visant à consolider le partenariat entre les deux organisations et permettre au Bureau de renforcer ses liens et compétences en matière d'évaluation.

CANADA ● Le dixième et dernier entretien avec un jeune de Montréal a été réalisé dans le cadre du projet sur la trajectoire judiciaire des enfants victimes et témoins d'actes criminels au Québec, appuyé par le ministère de la Justice du Québec. Le rapport final est attendu pour l'été 2016.

CANADA ● Le Directeur général de l'IBCR a animé le premier cours de l'année, en français, auprès de fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada dans le cadre du mandat permettant au Bureau de renforcer les capacités des membres du personnel du ministère sur la question de l'intégration des droits de l'enfant dans leur travail. Une deuxième série de cours a été offerte en anglais en mai 2015.

NEW YORK ● Le Bureau a participé à une formation portant sur l'évaluation rapide des besoins en matière de protection des enfants dans les situations de crise humanitaire, offerte par le réseau Child Protection in Crisis à New York. L'objectif était de fournir aux participants une introduction complète aux composantes de la méthodologie développée par le réseau afin de compter sur un bassin d'individus pouvant être déployés en situation d'urgence.

MAROC ● Le Bureau s'est rendu au Maroc pour une séance de travail à Rabat, sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le Bureau a ainsi participé à des échanges techniques sur la représentation de l'enfant victime par des avocats, sur les demandes d'indemnisation et sur les pouvoirs et les techniques d'enquête.

CANADA ● Le Bureau a participé au Colloque «La traite humaine: Penser globalement et agir localement pour façonner l'avenir ensemble» dans le cadre de la semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels. Cet événement a été organisé par l'équipe Victimes, droits et société du Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal avec la collaboration spéciale de la Maison de Mélanie et un soutien financier du ministère de la Justice du Canada.

TCHAD ● Une cinquième mission a été réalisée dans le cadre du projet de cartographie et évaluation du système de protection de l'enfant et renforcement des capacités des acteurs du système de protection de l'enfant au Tchad.

RWANDA ● L'IBCR a animé la première formation pilote des formateurs offerte en langue anglaise sur la protection de l'enfance lors des opérations de maintien de la paix. Cet événement a eu lieu à l'Académie de la paix du Rwanda à Musanze et a réuni des participants venus d'Afrique de l'Est et de l'Ouest.

Mai

CANADA ● Avocats sans frontières Canada et le Bureau ont signé une entente permettant de mettre en œuvre en consortium un tout nouveau programme de coopération volontaire, faisant suite à l'octroi par Affaires mondiales Canada d'un accord de contribution d'une valeur de 4,9 millions de dollars canadiens sur une période de cinq ans.

DJIBOUTI ● Le Bureau a réalisé sa deuxième mission à Djibouti, pendant laquelle il a tenu un atelier de validation des recommandations issues de l'analyse des goulots d'étranglement du système de justice pour enfants.

CANADA ● L'IBCR a quitté son emplacement chez les Pères dominicains de la Côte-Sainte-Catherine pour emménager dans un tout nouveau local à Montréal au 805, rue Villieray. Notre équipe d'experts dispose maintenant de plus de 10 000 pieds carrés d'espace de travail.

CANADA ● Le Directeur général de l'IBCR a poursuivi la collaboration établie depuis plus de neuf années avec les écoles d'été de l'Université du Québec à Montréal, en enseignant une série de cours sur les enfants et les situations d'urgence à plus d'une trentaine d'étudiants dans le cadre de l'école de la consolidation de la paix.

GHANA ● L'IBCR a réalisé sa troisième et dernière mission au Ghana dans le cadre de son partenariat avec l'UNICEF et le ministère de l'Intérieur, afin de valider l'état des lieux réalisé sur le rôle des forces de sécurité dans le système de protection de l'enfant. Il a également organisé un atelier de développement permettant de jeter les bases des modes opératoires normalisés pour améliorer les approches multisectorielles dans le traitement des cas impliquant un enfant.

HONDURAS ● Le Directeur des programmes pour les Amériques s'est rendu à Tegucigalpa et à Santa Lucia au Honduras afin de prendre part à des ateliers consultatifs et stratégiques dans le but de compléter une proposition de projet en collaboration avec l'UNICEF, Plan et le gouvernement hondurien. Cette proposition a ensuite été soumise au gouvernement canadien afin de renforcer le système de protection intégral des droits de l'enfant au Honduras.

COSTA RICA ● Le Bureau a effectué une mission à San José afin de confirmer l'intérêt des acteurs-clefs pour le projet de renforcement des institutions dans la lutte contre la traite des personnes au Costa Rica. Il a obtenu la collaboration et l'appui de nombreux acteurs-clefs qui contribuent aujourd'hui au succès du projet.

Juin

CANADA ● Le conseil d'administration de l'IBCR s'est joint aux membres de l'équipe dans le but de tenir une journée de dialogue sur les droits de l'enfant. Ont été abordés les thèmes de la justice pour enfants, la participation de l'enfant, l'exploitation sexuelle des enfants et le statut et la détention des enfants. Au total, 12 présentations ont été effectuées par les membres du conseil, le personnel du Bureau et quelques experts externes.

CANADA ● Les membres du conseil ont poursuivi les échanges avec l'équipe du Bureau pour passer en revue les méthodes de travail de l'IBCR en matière de gestion financière, de formation des magistrats et travailleurs sociaux, de systèmes internes et de communications, et enfin d'évaluation et apprentissage. La tenue de l'assemblée générale a également permis l'adoption de nouvelles règles de gouvernance. C'est enfin en juin que le Bureau a introduit un nouvel organigramme, créant notamment deux directions des programmes (Afrique subsaharienne d'une part et Amériques, Moyen-Orient et Afrique du Nord, d'autre part) et une unité d'appui.

MALI ● le Coordinateur de l'unité d'appui de l'IBCR s'est rendu à Bamako au Mali dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de travail mondial sur la protection de l'enfance et Terre des Hommes, afin de réaliser une étude de cas sur l'application du Standard n° 14 portant sur la justice pour enfants. Cette norme fait partie des Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire.

MAROC ● La seconde mission du projet de partenariat avec le ministère de la Justice et l'UNICEF a été mise en œuvre afin de valider le rapport d'évaluation du système de justice pour enfants du pays.

HAÏTI ● Le Bureau s'est rendu en Haïti afin de réaliser la seconde étude de cas dans le cadre de son analyse du Standard n° 14 portant sur la justice pour enfants. Quatre études de cas ont ensuite été publiées par le Bureau et le Groupe de travail sur la protection de l'enfance.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ● Le Bureau a signé son premier accord de contribution avec le gouvernement canadien, lançant du même coup le projet de renforcement des capacités des policiers, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux en matière de protection de l'enfant, d'une valeur totale de 8,2 millions de dollars canadiens sur une période de cinq ans.

AFGHANISTAN ● Le Bureau a réalisé sa seconde mission en Afghanistan dans le cadre de son partenariat avec l'UNICEF afin de valider son rapport sur le renforcement de la formation et des procédures des forces de sécurité du pays en matière de protection de l'enfant.

CANADA ● Dans le cadre de leur rencontre annuelle, les Sœurs de Sainte-Croix ont invité une représentante du Bureau à venir échanger avec les membres de la congrégation sur les enjeux contemporains en matière de droits de l'enfant dans les pays où elles sont présentes, comme le Burkina Faso, le Pérou ou encore le Bangladesh.

CANADA ● Afin de renforcer les capacités de son personnel dans le domaine de la gestion des risques et l'évaluation des mesures de sécurité, l'IBCR a tenu une journée de formation spécialisée avec l'aide d'un expert en matière de sécurité.

Juillet

CANADA ● L'IBCR a organisé une retraite pour son personnel afin de revoir les procédures internes et d'évaluer ses modes de travail en ce qui a trait au développement de rapports et de trousseaux de formation.

CANADA ● Le Bureau a assisté à une table ronde sur la question des violences sexuelles commises en période de conflit, organisée par Avocats sans frontières et Affaires mondiales Canada. Les invités spéciaux, M^{me} Zainab Hawa Bangura, représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies sur la question des violences sexuelles commises en période de conflit, et M. Rob Nicholson, ministre d'Affaires mondiales Canada, ont mis l'accent sur les nouvelles formes de violences sexuelles commises en période de conflit et sur les priorités d'action pour la communauté internationale.

Août

AU NIVEAU MONDIAL ● L'IBCR a rédigé et soumis un article pour l'Étude mondiale sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et l'industrie des voyages. Cet article, intégré à l'Étude mondiale devant être publiée au printemps 2016, porte sur les défis rencontrés dans l'application des lois visant à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages, et présente certaines façons de les relever afin d'accroître la protection offerte aux enfants.

Septembre

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ● Le Bureau a animé un atelier de formation des experts de la société civile de la République dominicaine sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et l'industrie des voyages.

COSTA RICA ● L'IBCR a signé une entente avec Affaires mondiales Canada afin de lancer le projet de renforcement des institutions combattant la traite des personnes au Costa Rica. Ce projet de trois ans permettra au Bureau de continuer à appuyer la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales au Costa Rica et de maintenir une présence continue en Amérique latine grâce à son bureau à San José.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ● L'atelier de lancement du projet de renforcement du système de protection de l'enfant a été organisé avec plus d'une cinquantaine de participants.

DJIBOUTI ● Le Directeur général de l'IBCR s'est rendu à Djibouti afin de tenir des rencontres stratégiques et d'animer un atelier de planification avec les divers acteurs du système de justice pour enfants et l'UNICEF.

BÉNIN ● La responsable du contrôle de la qualité à l'IBCR s'est rendue pour la seconde fois de l'année au Bénin afin de poursuivre le plaidoyer auprès des services spécialisés de la police et d'entreprendre le développement de modes opératoires normalisés.

Octobre

AU NIVEAU MONDIAL ● Le Bureau a co-organisé avec Avocats sans frontières Canada le Forum sur l'accompagnement des victimes de violences sexuelles à Montréal qui s'est tenu au sein de l'école du Barreau du Québec. Outre ses interventions et présentations lors du Forum, le Bureau a également accueilli M^{me} Aimée Zebeyoux, présidente de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire, l'un des partenaires du programme de coopération volontaire. Profitant de sa visite, le Bureau a pu accompagner M^{me} Zebeyoux lors de diverses conférences et rencontres à Montréal, Québec et Ottawa.

CANADA ● Le Bureau a pris part et animé une session lors de la conférence organisée par le Réseau canadien de protection de l'enfant à l'international, portant sur la participation de l'enfant.

CANADA ● L'IBCR a obtenu un appui financier d'Emploi Québec pour la formation et le renforcement des capacités des employés du Bureau dans divers domaines techniques et organisationnels.

FRANCE ● Le Bureau a assisté à la Rencontre des experts internationaux sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages à la Maison de l'Europe, à Paris. Regroupant des experts de la société civile internationale, des représentants des secteurs de la sécurité et de la justice, du secteur privé et du monde universitaire, cette conférence a permis l'échange d'informations sur les formes d'exploitation sexuelle des enfants présentement en expansion ainsi que la formulation de solutions novatrices pour lutter contre ces phénomènes.

TCHAD ● Une sixième mission du Bureau dans ce pays a été réalisée dans le cadre du projet de cartographie et évaluation du système de protection de l'enfant et renforcement des capacités des acteurs du système de protection de l'enfant.

ANGOLA ● Le Bureau a pris part à sa toute première mission en Angola. Durant cinq semaines, deux représentants de l'IBCR ont pu rencontrer les parties prenantes du système de justice pour enfants afin d'évaluer l'efficacité et l'impact des mesures en place.

Novembre

CÔTE D'IVOIRE / PÉROU / MAROC ● Faisant suite à la première formation pré-départ animée conjointement par le Bureau et Avocats sans frontières Canada à Québec, les trois premières coopérantes volontaires sélectionnées par l'IBCR ont été déployées à l'étranger.

BURKINA FASO ● Le Bureau a signé un autre accord de contribution avec le gouvernement canadien menant à l'ouverture d'un troisième bureau satellite installé cette fois à Ouagadougou au Burkina Faso, dans le but de renforcer le système de protection de l'enfant du pays au cours des cinq prochaines années, avec un budget total de 6,9 millions de dollars canadiens.

THAÏLANDE ● Le Bureau a été invité pour la première fois à prendre part à la rencontre annuelle du Groupe de travail mondial sur la protection de l'enfance qui s'est déroulée à Bangkok en Thaïlande. Le Directeur général a pu y présenter les résultats de l'ensemble des travaux réalisés par le Bureau sur le Standard n° 14 à propos de la justice pour enfants en situation d'urgence et discuter de la mise en place d'un groupe de travail spécifique au suivi de cette norme.

NIGERIA ● L'IBCR a co-animé un atelier de validation avec des dignitaires de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Abuja, afin d'approuver la trousse de formation relative à la protection de l'enfant lors des opérations de maintien de la paix.

TOGO ● Pour la première fois de son histoire, le Bureau a reçu des fonds du Programme québécois de développement international suite à la signature d'une entente en novembre 2015 afin de poursuivre son travail au Togo et de renforcer les capacités de son partenaire local, l'organisation WAO-Afrique.

CANADA ● Le Bureau a animé le troisième et dernier cours offert cette année aux fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada sur les droits et la protection de l'enfant.

BÉNIN ● L'IBCR a pu compléter le travail entrepris 12 mois auparavant avec l'UNICEF au Bénin en réalisant sa dernière mission de l'année à Cotonou. Le Bureau y a tenu les ateliers de développement de la trousse de formation des services spécialisés de la police du Bénin et du plan opérationnel de décentralisation des services spécialisés de la police.

CANADA ● Lors d'un rassemblement placé sous le signe de la convivialité, le Bureau a présenté à divers représentants des communautés religieuses de l'Est du Canada un survol des résultats atteints grâce à leur appui. Cette rencontre a également été l'occasion d'échanger avec les communautés sur leurs expériences et leurs engagements.

Décembre

COSTA RICA ● L'équipe s'est rendue au Costa Rica afin de veiller à l'installation du bureau satellite à San José. Cette installation a été couronnée par la présence et le discours de la deuxième vice-présidente de la République du Costa Rica. Le conseiller politique et chargé d'affaires de l'ambassade canadienne à San José s'est aussi rendu sur place afin de visiter les nouveaux locaux du Bureau au Costa Rica.

CANADA ● Une seconde réunion physique des membres du conseil d'administration du Bureau s'est tenue à Montréal du 4 au 6 décembre 2015. Cette réunion extraordinaire a permis de discuter de la programmation du Bureau et a été l'occasion de souligner la fin du mandat de Sœur Sheila Sullivan ainsi que l'arrivée de cinq nouveaux membres au sein du conseil.

TUNISIE / COSTA RICA ● Une deuxième vague de coopérants volontaires a pu graduellement se rendre auprès des partenaires du programme.

CANADA ● Grâce au soutien de Montréal International et du Fonds de développement international de Montréal (FODIM), le Bureau a pu obtenir un financement pour renforcer son équipe d'experts et développer de nouveaux programmes.



2016

Janvier

CANADA ● Lors du conseil d'administration de décembre, une nouvelle politique de protection de l'enfant au sein du Bureau a été adoptée, puis est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

TOGO ● Une importante mission a été menée au Togo, permettant de valider l'état des lieux mis à jour et la trousse de formation destinée aux travailleurs sociaux.

SÉNÉGAL ● Le responsable de la formation et du plaidoyer au sein du Bureau a pris part à une formation qui s'est tenue au Sénégal, lui permettant de devenir le troisième formateur formé au sein de l'IBCR sur les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire.

LIBAN ● Dans le cadre de la mise en œuvre des normes minimales relatives à la protection des enfants par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance, l'IBCR a participé à un atelier de contextualisation à Beyrouth pour renforcer le Standard n° 14 relatif à la justice pour les enfants dans le pays. L'IBCR a également travaillé au lancement d'un projet pilote sur la situation de la justice pour les enfants au Liban.

Février

SÉNÉGAL ● Grâce à l'appui de Save the Children, le Bureau a animé la deuxième formation de formateurs de son histoire au Sénégal, en préparant des instructeurs à utiliser la trousse de formation spécialisée destinée aux policiers et gendarmes du pays.

AFGHANISTAN ● Le Bureau a entrepris la première mission de la deuxième phase du projet de renforcement des capacités des policiers en matière de protection de l'enfant en Afghanistan, en collaboration avec l'UNICEF.

AU NIVEAU MONDIAL ● L'IBCR a présenté la première ébauche de la trousse de formation destinée aux policiers des Nations Unies en protection de l'enfant lors d'une conférence téléphonique internationale dans le cadre de son partenariat avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

BURKINA FASO ● Le Bureau a lancé son programme de renforcement des capacités des acteurs du système de protection de l'enfant au Burkina Faso, sous la Présidence de M^{me} Laure Zongo Hien, ministre de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille.

CANADA ● Le Bureau a entamé la refonte complète de son site Internet qui sera lancé en français et en anglais à la fin du printemps 2016.

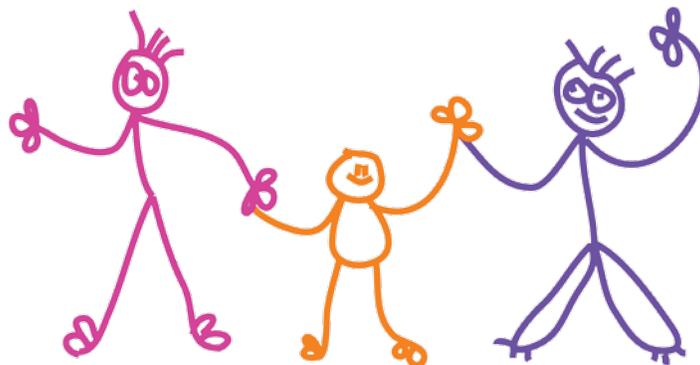
COSTA RICA ● L'équipe du projet Costa Rica a organisé une série d'ateliers thématiques visant à recueillir les perceptions des acteurs-clefs du projet sur la problématique de la traite des personnes au Costa Rica. Ces ateliers, qui ont aussi servi de formation par les pairs pour les participants, ont aidé à identifier les points forts et les zones d'amélioration des institutions nationales par rapport à ce phénomène, et ont fourni à l'équipe concernée des informations essentielles pour la suite du projet.

CANADA ● Le Bureau a reçu la visite de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M^{me} Christine Saint-Pierre. Cette rencontre a été l'occasion de lui présenter le travail de l'organisation et ses perspectives de développement.

Mars

ANGOLA ● Du 21 mars au 8 avril, le Bureau a réalisé sa seconde mission en Angola, avec deux représentants du Bureau poursuivant la collecte de données sur le système de justice pour enfants.

CANADA ● Neuf employés du Bureau ont pu prendre part à une formation offerte à Ottawa par Affaires mondiales Canada portant sur la gestion axée sur les résultats et les modèles logiques.



NOS RÉALISATIONS PAR DOMAINE D'INTERVENTION



*Atelier de sensibilisation sur la violence faite aux filles et aux femmes —
Programme de coopération volontaire en Côte d'Ivoire*



+ ENFANTS ET SITUATIONS D'URGENCE

AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OUEST

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FORCES DE MAINTIEN DE LA PAIX

PETITE HISTOIRE DU PROJET: depuis 2013, l'IBCR participe à un vaste programme de l'Union africaine relatif à la protection des enfants dans le cadre des opérations de maintien de la paix. Cette initiative a permis à l'IBCR de mener une analyse contextuelle et une évaluation des changements dans les habitudes, les connaissances et le comportement des forces de défense et de sécurité. L'IBCR a participé à un total de **15 missions en Afrique de l'Est et de l'Ouest**.

OBJECTIFS: En 2015-2016, le programme se concentre sur la validation des trousseaux et de la formation des formateurs. En effet, après un accord conclu avec les forces en attente de l'Afrique de l'Ouest, Centrale et de l'Est sur les compétences et les orientations fondamentales devant servir à l'élaboration d'un programme de formation commun sur la protection des enfants lors de missions de maintien de la paix de l'Union Africaine, l'IBCR a élaboré une trousse de formation complète en français et en anglais.

PARTENAIRES: Save the Children, la Force de déploiement rapide de l'Afrique de l'Est (EASF), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

RÉALISATIONS:

- L'élaboration d'un cours relatif aux droits et à la protection des enfants incluant six compétences fondamentales que tous les agents de maintien de la paix doivent maîtriser avant le déploiement d'une mission. Ce programme a été validé et adopté dans les régions ciblées.
- La finalisation de deux trousseaux de formation initiale, chacune contenant un guide de l'animateur, une liste des ressources avec les renseignements pertinents, ainsi que des feuilles d'activités avec corrigés, une trousse d'évaluation comprenant un premier test, une évaluation à mi-parcours et un examen final, de même qu'un guide de poche d'une quarantaine de pages pour les participants, contenant les renseignements essentiels.
- L'essai de la trousse en anglais dans le cadre de la formation pilote des formateurs durant l'atelier à Musanze au Rwanda. Pendant deux semaines, le cours a réuni des dirigeants de l'Académie de paix du Rwanda, des participants provenant des pays membres de l'EASF et des spécialistes anglophones en formation et en protection de l'enfance de la CEDEAO. Le but de cette initiative était pour les participants d'**émettre des recommandations** pour améliorer la trousse, et d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner ces cours à l'Académie de paix au Rwanda, au Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix et dans d'autres institutions.
- La co-animation de l'atelier de validation avec des dignitaires de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Abuja, au Nigeria.





L'IBCR présentant son guide sur les enfants et les conflits armés à Eugene Ruzindana, directeur des formations de l'École pour la paix du Rwanda



Jeux de rôle lors d'une formation de formateurs à l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Save the Children et l'IBCR ont construit un fructueux partenariat en Afrique dans le cadre de la mise en œuvre du projet *Strengthening CP in AU Peace Support Operation*. Partant de l'approche développée dans le cadre d'une initiative de l'IBCR pour la formation des policiers, fruit d'un long travail de réflexion et de consultation avec tous les acteurs, l'IBCR a mis son expertise à la disposition des acteurs du maintien de la paix pour revisiter les outils de formation sur les droits et la protection de l'enfant précédemment utilisés dans le cadre de la formation des militaires avant, pendant et après les conflits armés. L'introduction de l'approche basée sur les compétences a permis d'envisager la formation sous un nouveau jour et de mettre l'accent sur les changements de comportement envisagés. La trousse a été testée avec succès en 2015 à l'École de maintien de la paix au Mali, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. »

Enyo Gbedemah,

Conseiller technique régional sur la protection de l'enfant en Afrique de l'Ouest et centrale, Save the Children Suède

« En 2012, Save the Children, en collaboration avec le Bureau international des droits des enfants (IBCR), a entrepris l'élaboration d'un cours sur les droits des enfants et d'une trousse de formation pour le pré-déploiement des troupes de l'Union africaine. Save the Children profite de l'occasion pour remercier chaleureusement l'IBCR d'avoir collaboré à titre de partenaire afin d'assurer la normalisation de la formation et de faire en sorte que le programme de formation passe d'un niveau régional à l'échelle nationale, et qu'il soit incorporé à tous les secteurs des sections de soutien militaires et civiles. Save the Children reconnaît le rôle crucial qu'a joué l'IBCR en fournissant un soutien technique et un réel leadership dans l'élaboration de la trousse de formation. Plus précisément, l'organisation remercie Guillaume Landry pour son sens du leadership et Martin Nagler pour nous avoir accompagnés ainsi que les parties prenantes, et pour avoir facilité le dialogue menant à la mise en œuvre des normes de formation harmonisées sur la protection de l'enfance qui renforcent les interventions de protection des enfants en Afrique. Save the Children est sincèrement reconnaissante envers l'IBCR pour son engagement auprès des enfants d'Afrique. »

Anthony Njoroge

Chef de programme senior - Enfants et conflits armés, Unité des programmes multi-pays humanitaires et régionaux, Save the Children

AU NIVEAU MONDIAL

FORMATION SUR LA PROTECTION DE L'ENFANT POUR LES POLICIERS DES NATIONS UNIES



PETITE HISTOIRE DU PROJET: depuis 2011, le Bureau collabore étroitement avec la section protection de l'enfant du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP) afin de renforcer le cadre de formation en matière de protection de l'enfant offert aux différentes catégories de personnel (civils, militaires et policiers) déployées dans les **opérations de maintien de la paix** sur le terrain. Le Bureau a d'abord réalisé une revue mondiale des outils et des approches mobilisés par les divers acteurs impliqués dans la formation sur la protection de l'enfant offerte avant ou pendant le déploiement du personnel. Fort des recommandations de ce rapport, le Bureau a entamé l'an dernier une revue plus détaillée des outils déjà existants et des besoins en renforcement des capacités des policiers des Nations Unies. En mars 2015, les orientations spécifiques du prochain module de formation policier ont été validées à Brindisi en Italie lors d'un atelier regroupant les représentants de huit missions actuellement en service à travers le monde, ainsi que des représentants du Comité de pilotage.

OBJECTIFS: au cours de l'automne 2015, le Bureau a entamé la phase suivante du projet afin de:

- Produire les ébauches de huit **modules de formation complets** (guides du formateur, documents d'appoint, présentations PowerPoint, trousse d'évaluation, jeux de rôle) en matière de protection de l'enfant, dont cinq modules fondamentaux et trois modules techniques
- Intégrer les commentaires initiaux des diverses sections du DOMP impliquées ainsi que ceux provenant des membres du Comité de pilotage

PARTENAIRES: Département des opérations de maintien de la paix, et ses différentes divisions, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies contre les violences faites aux enfants, UNICEF, Programme des Nations Unies pour le développement, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

RÉALISATIONS:

- Une ébauche consolidée de chacun des huit modules couvrant tous les aspects recommandés dans le rapport de Brindisi
- Une ébauche de tous les outils pédagogiques permettant d'enseigner le cours
- Une implication renouvelée des membres du Comité de pilotage qui ont pu passer en revue les ébauches et s'engager sur les étapes ultérieures
- Les différents segments des guides du formateur, composés de plus de 135 pages et faisant référence à plus de 62 documents d'appoint, ont été produits pour accompagner l'enseignement des modules
- Le jeu de rôle permet de mettre en scène une interaction entre un policier national, un policier des Nations Unies, un enfant accusé d'un crime, un parent et un travailleur social

Le DOMP a maintenant toutes les données et les ébauches nécessaires pour valider les outils avec l'ensemble des parties impliquées, notamment les missions sur le terrain, et entreprendre les formations pilotes afin de tester les modules et approches proposés.



EXEMPLE D'ASPECTS ÉVOQUÉS DURANT LA FORMATION

Ce qu'il faut faire	Ce qu'il ne faut pas faire
<ul style="list-style-type: none"> ○ Signaler toute conduite inappropriée ○ Mettre en place des canaux de collaboration avec les autres sections de la mission qui jouent un rôle en matière de protection de l'enfant ○ Lors d'une communication portant sur une violation des droits de l'enfant, toujours veiller à ce que la confidentialité et la sécurité de l'enfant soient la priorité 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Attribuer un petit emploi à un enfant ○ Prendre une photo d'un enfant sans le consentement de ses parents ou tuteur ○ Passer son temps libre avec des enfants des communautés locales ○ Mettre en détention les enfants avec les adultes



Atelier de consultation - Brindisi, Italie

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«[...] Les modules élaborés par l'IBCR sont complets et comprennent des exercices fondés sur des scénarios qui traitent de problèmes fondamentaux auxquels sont confrontés les agents de la police des Nations Unies lors de leur déploiement dans des missions où l'on est confronté à des violations commises à l'encontre des enfants, notamment dans des situations de conflits armés. L'expertise de l'IBCR dans ce domaine a contribué à l'élaboration d'un matériel de formation solide qui permettra aux agents de la police des Nations Unies d'accomplir leur mandat relatif à la protection de l'enfance.»

Laura Perez

Agent de protection de l'enfance, Division des politiques, Évaluation et formation, Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

AU NIVEAU MONDIAL

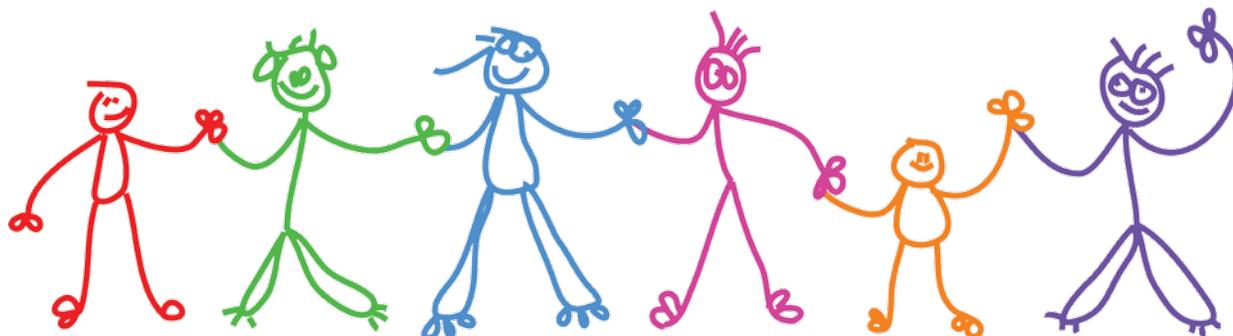
STANDARD MINIMUM POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE N° 14 SUR LA JUSTICE POUR ENFANTS



PETITE HISTOIRE DU PROJET: *les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire (SMPE) ont été adoptés en septembre 2012 par la communauté internationale suite à une consultation menée auprès de 400 personnes représentant trente organisations dans plus de quarante pays à travers le monde. Ces normes, dont l'objectif est de **garantir aux enfants** la protection de leurs droits lors de situations de crise, comprennent, entre autres, le Standard n° 14 portant sur la justice pour enfants. Ce dernier prévoit notamment que tous les garçons et filles entrant en contact avec le système de justice en tant que victimes, témoins ou auteurs présumés d'une infraction doivent être traités conformément aux normes internationales. Or, il apparaît qu'en situation d'urgence, les normes prévues en matière de justice pour enfants ne sont pas pleinement respectées. Afin de remédier à ce problème, le Groupe de travail sur la protection de l'enfance (GTPE) s'est donné pour mission de renforcer la compréhension du Standard n° 14 et de faire le point sur son application globale. C'est dans cette perspective que l'IBCR a été sollicité en 2014 afin de mener, en partenariat avec Terre des Hommes, un **examen approfondi des difficultés rencontrées par les enfants** aux prises avec le système de justice lors de crises humanitaires.*

OBJECTIFS ET RÉALISATIONS:

- Le projet de révision du Standard n° 14 a permis, dans un premier temps, de dresser un état des lieux de la mise en application de cette norme internationale lors de situations de crise affectant les enfants du monde entier. Lors de la seconde phase du projet en 2015, l'IBCR a entrepris la réalisation de quatre études de cas — une portant sur la situation post-crise au Mali, une portant sur la reconstruction suite à une catastrophe naturelle en Haïti, une sur un contexte de conflit armé actif en Afghanistan ainsi qu'une portant sur une situation hybride de catastrophe naturelle et de conflit armé aux Philippines. Ces études de cas étaient destinées à illustrer et compléter les analyses figurant dans ce rapport. Deux missions de cinq jours ont ainsi été organisées au Mali et en Haïti, tandis que les études relatives aux Philippines et à l'Afghanistan ont pu être conduites grâce aux professionnels en mission sur le terrain.
- L'IBCR a par ailleurs organisé une conférence en ligne dans le but de donner aux professionnels du domaine de la justice pour enfants des informations-clefs sur le Standard n° 14, et a participé à la réalisation d'une courte vidéo sur la justice pour enfants.
- Enfin, l'IBCR a pris part à la réunion annuelle organisée à Bangkok par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance, pour présenter les résultats de l'ensemble de ces travaux. Grâce aux discussions qui se sont tenues en marge de cette réunion, l'IBCR a été nommé chef de file d'un nouveau Groupe de travail mondial sur la justice pour enfants en situation d'urgence, rejoignant notamment l'UNICEF et Terre des Hommes. Fort de ce plan de travail, l'IBCR a pu prendre part à un atelier organisé au Liban afin d'adapter le Standard n° 14 au contexte libanais. La participation de l'IBCR à cet atelier devait permettre d'envisager une collaboration dans ce pays et d'y mener une initiative pilote afin de documenter l'expérience des acteurs humanitaires dans l'application de la norme 14 au fil du temps. Des pourparlers se poursuivent à cet égard.



Case Study: AFGHANISTAN

Justice for children in humanitarian action: Impact of the armed conflict in Afghanistan

SUMMARY

Children in Afghanistan face a wide range of protection risks, including poverty, lack of government services and corruption, low levels of birth registration, child marriage, honour killings, girls' health problems and child marriage, restricted access to education, especially for girls and at secondary level, sexual exploitation and abuse including the trafficking of children for labour and sexual exploitation, child labour and economic exploitation, child trafficking, and forced recruitment and use by armed groups.

Between 2001 and 2014, the number of children in detention more than doubled, predominantly street and working children. In 2014, the Ministry of Justice reported that 188 boys were in juvenile rehabilitation centres due to charges related to national security and alleged association with armed groups.

The judicial framework for children in Afghanistan is reasonably strong; the country has proved major laws in recent years that are in line with the UN Convention on the Rights of the Child and other international norms and guidelines. However, implementation is limited. Evidence suggests this can be largely attributed to the collapse of the judicial system during the armed conflict. Major challenges include police behaviour towards boys and girls, reliance on the informal justice system and the absence of specialised centres to hear different categories of juvenile offences.



Case Study: Haïti

Justice pour enfants : impact du séisme de 2010 à Haïti

SUMMARY

Malgré les avancées positives du cadre normatif, le système de justice haïtien demeure, selon les interlocuteurs rencontrés, un système dysfonctionnel, surchargé et inefficace, système dans lequel la justice des mineurs n'est pas une priorité et où l'enfant en contact avec le système de justice voit quotidiennement leurs droits bafoués et sans conséquence à un système peu adaptable aux personnes mineures. Les problèmes structurels acquis au système de justice haïtien est corroboré en lui-même par le manque d'investissement en matière de formation des enfants qui, pour des raisons diverses, sont appelés à entrer en contact avec ce système.

Dans un tel contexte, l'impact réel de situations de crise, telles que celle qui a sévi dans le pays en 2010, est plus difficilement mesurable. Par conséquent, les interlocuteurs haïtiens a faire des liens directs entre la situation de crise et les différences initiales mises en place après la situation de crise dans le domaine de la justice des mineurs. Au mieux, ils estiment que les conséquences du tremblement de terre ont pu être la raison d'augmenter de nouveaux besoins et d'identifier le grand nombre de cas de catastrophe, en faveur d'une plus grande préoccupation du traitement des enfants dans le système de justice.



Executive Summary

Justice for children in humanitarian action

Opening study to assess knowledge of CPNPs of young child protection and juvenile justice practitioners

Justice for children remains poorly understood and underfunded.

Children are always among the most vulnerable in an emergency. Emergencies both exacerbate pre-existing protection concerns and create new ones. In times of crisis, girls and boys face increased risk of all forms of violence and exploitation.

One potentially life-saving area of child protection that remains poorly understood and underfunded in humanitarian contexts is justice for children. Child Protection Minimum Standards is a series of standards that guide practitioners in the field.

STANDARD

Boys and girls may come into contact with justice systems in various ways and contexts, as victims, witnesses, alleged offenders or as part of the justice process. Often a child will come into contact with the law in a combination of these roles. Justice for children is an important child protection issue to be addressed at all stages of an emergency response, assessment, response and reconstruction.

During emergencies, child protection actors report that numbers of child victims, witnesses and alleged offenders rise dramatically. Where conflict settings in particular, when justice systems are weakened through under-investment and lack of regulation, normal rules of operation are often misapplied or unenforced. Standards to ensure the wellbeing of juveniles in the justice system may be applied or disregarded. Justice for children may require for one child-friendly procedures for all children in contact with the law.

The global Child Protection Minimum Standards Commission is currently working to ensure the current level of awareness and knowledge of Standards is fully deployed. Research work on how justice is implemented in humanitarian contexts and challenges to implementation at institutional, policy, operational and funding levels. The research focuses primarily on juvenile justice, with a lesser emphasis on child victims and witnesses.



Case Study: MALI

Justice for children in humanitarian action: Impact of the armed conflict in Mali

SUMMARY

Mali made promising steps towards the establishment of a stronger juvenile justice system over the last two decades. However, the occupation of Northern Mali by armed groups in 2012, subsequent conflict and mass displacement have rolled back progress and compromised children's access to justice, education and health. The crisis has highlighted the shortcomings of the existing national child protection system.

Mali struggled with multiple problems before the armed conflict, including child recruitment, labour and trafficking, early and forced marriage, female genital mutilation, abandonment of children, the marginalisation and social exclusion of street children, and Tuareg children (children from Tuareg schools forced to beg by their teachers known as maraboutés). In regions under the control of Islamist groups, there is now a de facto absence of the formal justice system. This has led to almost total impunity and violations of the rights to due process. Some reports indicate that suspected perpetrators of sexual violence were released from detention without being charged, as part of confidence-building measures within the framework of the peace negotiations.

Specific data collection on justice for children stopped completely with the outbreak of the crisis and more general data has been lacking from rural-land areas due to limited access. The precise impact of the conflict is therefore difficult to assess, but many protection actors note a significant rise in the numbers of victims of child rights violations and children in contact with the justice system.



Case Study: THE PHILIPPINES

Justice for children in humanitarian action: The Philippines and Typhoon Haiyan

SUMMARY

On 8 November 2013, one of the most powerful typhoons on record, Typhoon Haiyan (known locally as Yolanda) made landfall in the Philippines causing widespread devastation. Of the 84.1 million people affected, an estimated 8.8 million were children. Child protection practitioners noted that in the immediate aftermath of Haiyan, justice for children was not prioritised and was essentially not addressed, although some connected child rights issues such as education received attention.

Prior to Haiyan, a comprehensive legal framework protected children in the Filipino justice system. Following Haiyan, an act addressing emergency relief, child protection and the promotion of the rights of the child in emergencies was drafted. It has yet to be ratified. In preventing crimes against children in humanitarian action, it stresses "heightened surveillance against child trafficking, child labour, child prostitution and violence against children", and addresses the replacement of lost or damaged legal documents.

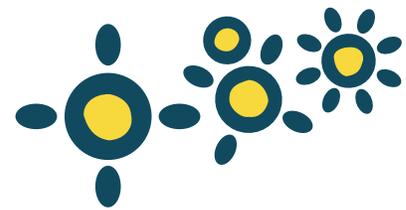
During and after the disaster, pre-existing challenges continued to present alongside new challenges. Child protection actors noted an increase in the number of children in conflict with the law, as well as child exploitation, especially sexual violence. It is currently estimated that 20,000 children in the Philippines are in conflict with the law. Over 90% of crimes for which children are charged are minor offences such as petty theft and violation of curfews. Most cases are ultimately settled out of court or dismissed because witnesses fail to appear at trial.



- 198 documents analysés dans le cadre de la revue de littérature
- 4 études approfondies réalisées au Mali, en Haïti, en Afghanistan et aux Philippines
- Participation à 3 ateliers mondiaux thématiques à Genève, Bangkok et Beyrouth



Réunion annuelle du Groupe de travail sur la protection de l'enfance - Bangkok, Thaïlande



🚫 EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

AU NIVEAU MONDIAL

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS



PETITE HISTOIRE: depuis février 2011, le Bureau a été nommé représentant canadien du Code, une initiative multipartite ayant pour mission de fournir sensibilisation, outils et soutien à l'industrie du tourisme, afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans un contexte lié aux voyages et au tourisme. Les acteurs-clefs du secteur privé de l'industrie du tourisme et du voyage peuvent dès lors souscrire au Code via le Bureau et devenir des chefs de file en matière de politique de **responsabilité sociale des entreprises** et de lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Le Bureau a également fait la promotion du Code dans le cadre du projet de lutte contre le tourisme sexuel au Costa Rica, en intégrant ses messages-clefs aux campagnes de sensibilisation au Canada et au Costa Rica.

OBJECTIFS: depuis deux ans, le Bureau a accru sa participation à des forums stratégiques, en plus de contribuer à des actions multilatérales dans le but de **lutter plus efficacement** contre toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

PARTENAIRES: ECPAT international, partenaires locaux

RÉALISATIONS:

- L'IBCR continue d'appuyer la restructuration du Code de conduite contre l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme et du voyage.
- Le Bureau a produit un chapitre de l'Étude mondiale sur l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme et du voyage, lancée le 12 mai 2016 à travers le monde. Cet article porte sur les défis rencontrés dans l'application des lois visant à **protéger les enfants** contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages, et présente certaines façons de relever ces défis afin d'accroître la protection offerte aux enfants.
- Le Bureau a assisté à la Rencontre des experts internationaux sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et l'industrie des voyages à la Maison de l'Europe, à Paris. Regroupant des experts de la société civile internationale, des représentants des secteurs de la sécurité et de la justice, du secteur privé et du monde universitaire, cette conférence a permis l'échange d'informations sur les formes d'exploitation sexuelle des enfants présentement en expansion ainsi que la formulation de solutions novatrices pour lutter contre ces phénomènes.
- Le Bureau a appuyé la production d'un guide international de terminologie sur l'exploitation et l'abus sexuels des enfants. Le Bureau s'est donc joint à un Groupe de travail interinstitutionnel composé de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, ECPAT International et 12 autres organisations internationales et agences actives dans le domaine des droits de l'enfant afin d'adopter un nouveau Guide de terminologie qui sera disponible en français, en anglais et en espagnol dès juin 2016.



COSTA RICA

RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS POUR COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES AU COSTA RICA

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *grâce au soutien financier du gouvernement du Canada par l'entremise d'Affaires mondiales Canada, l'IBCR a lancé en septembre 2015 un nouveau projet au Costa Rica, qui s'échelonne sur une période de trois ans. Le projet vise à renforcer la lutte nationale contre la traite des personnes, en s'intéressant particulièrement aux enfants victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Le Bureau est appelé à coopérer dans le processus de professionnalisation des acteurs impliqués dans la chaîne de prévention, de protection, d'enquête et de poursuite des délits en matière de traite des personnes, et ainsi à améliorer les actions des institutions costaricaines confrontées à ce phénomène.*

OBJECTIFS:

- Créer de **nouveaux outils** afin de renforcer les capacités des policiers, enquêteurs, procureurs et juges confrontés aux cas de traite, suite à une évaluation de leurs besoins
- Faciliter le transfert des compétences et des connaissances afin d'enrichir les pratiques professionnelles du personnel visé
- Intégrer, de manière permanente et obligatoire, un cours de formation spécialisée portant sur la traite de personnes dans les centres de formation professionnelle des secteurs visés

PARTENAIRES: Affaires mondiales Canada, ambassade du Canada au Costa Rica, École nationale de police, École de justice, Service d'enquête judiciaire (OIJ), Coalition nationale contre le trafic illicite de migrants et la traite de personnes (CONATT), Commission nationale contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (CONACOES) et organisations de la société civile costaricaine.

RÉALISATIONS:

- Rencontres bilatérales avec des acteurs-clefs du système de protection de l'enfance pour créer un solide réseau de partenaires permettant d'optimiser les possibilités d'avancement de ce projet grâce aux connaissances et aux expériences partagées
- Ouverture d'un bureau satellite à San José et recrutement d'une équipe locale pour appuyer la coordination et la mise en œuvre du projet sur le terrain
- Collecte de données sur les réalisations et défis des institutions liées à la lutte contre la traite des personnes, sur le système de protection de l'enfance, et sur la formation des forces de sécurité et de justice dans diverses régions du pays. Parmi les activités réalisées, on retiendra la mise en place de trois groupes de discussion avec des policiers et des acteurs multisectoriels, ainsi que trois ateliers thématiques visant à recueillir des informations concernant les perceptions et les opinions des policiers, enquêteurs, procureurs, juges et autres acteurs-clefs sur le phénomène de la traite des personnes et les droits de l'enfant, mais aussi à vérifier la compréhension des participants quant à leur rôle et leurs défis dans la chaîne de protection, de prévention, d'enquête et de poursuite des délits de traite de personnes. Des consultations avec des enfants en situation de vulnérabilité ont également été menées pour obtenir les avis des enfants sur le travail du personnel de police et de justice
- Rédaction d'un état des lieux visant à présenter notre analyse du contexte actuel et à nourrir le processus de **renforcement des institutions** qui luttent contre la traite des personnes au Costa Rica que nous entamerons à partir de l'an prochain

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«En tant qu'institutrice du département des Sciences humaines de l'école nationale de police, je considère que les activités relatives à l'évaluation de la situation nationale, l'état des lieux, la collecte de données en matière des capacités policières sur la gestion du phénomène de la traite des mineurs sont absolument essentielles. Notre pays est un carrefour géographique pour des milliers de personnes qui transitent pour divers motifs, l'un d'entre eux étant le crime organisé. (...) Comme policière, mère et citoyenne costaricaine, je vous remercie chaleureusement pour votre appui dans notre travail de renforcement des capacités professionnelles des policiers, des enseignants policiers et des groupes de policiers affectés à la protection des mineurs et d'aide aux victimes.»

Patricia Rubinstein

Coordinatrice du Département des Sciences humaines et psychologique de l'École de police



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



Consultation avec des enfants, Costa Rica

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

ATELIER DE FORMATION SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LE TOURISME ET L'INDUSTRIE DES VOYAGES

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *en novembre 2014, le Bureau a été invité à venir présenter, à Amsterdam, son expérience dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme et du voyage au Costa Rica, dans le cadre de la conférence annuelle du Groupe de travail virtuel international. Cette rencontre internationale, à laquelle prend part la Gendarmerie royale du Canada, rassemble plus d'une quinzaine de services de police à travers le monde et vise à renforcer les partenariats internationaux entre les autorités responsables du maintien des lois, les organisations non gouvernementales et l'industrie, dans le but de protéger les enfants contre les abus en ligne et les autres formes d'exploitation sexuelle d'enfants de nature transnationale. Lors de cette conférence, le Bureau a pu tenir des sessions de travail avec Plan Pays-Bas, soucieux de développer sa programmation en matière de **lutte contre l'exploitation sexuelle** à travers le monde. Suite à plusieurs échanges et à une mise en contact avec l'équipe de Plan République dominicaine, l'IBCR a entamé un partenariat avec l'organisation dominicaine au moment où cette dernière entamait un processus de mise à niveau de son équipe sur les enjeux d'exploitation sexuelle des enfants et de responsabilité sociale des entreprises. En septembre 2015, l'IBCR a ainsi organisé une formation de trois jours portant sur ces mêmes thématiques et s'adressant aux employés de sept organisations internationales et locales présentes sur le territoire.*

OBJECTIFS ET RÉALISATIONS: La formation proposée par l'IBCR et Plan République dominicaine a permis d'aborder trois grandes thématiques relatives au problème de l'exploitation sexuelle des enfants dans l'industrie du tourisme et du voyage :

- Les concepts-clefs, les cadres théoriques et la législation nationale en lien avec les droits de l'enfant, l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et l'industrie des voyages
- La responsabilité sociale des entreprises à l'égard du tourisme sexuel impliquant des enfants. L'atelier a notamment permis de mener une discussion approfondie sur le Code de conduite pour la **protection des enfants** contre l'exploitation sexuelle, signé par de nombreuses entreprises du secteur du voyage dans le monde entier. Les débats ont également mis en évidence les bienfaits de cette initiative internationale, mais également les défis qu'il reste à relever afin de protéger les enfants de République dominicaine contre le fléau de l'exploitation sexuelle
- Les activités de représentation et de plaidoyer afin de mettre au point une stratégie commune entre les parties prenantes de la société civile dominicaine en s'entendant, entre autres, sur les objectifs de campagne, les décideurs à contacter et le contenu des messages à transmettre

Cet atelier de trois jours a par ailleurs rendu possible le **renforcement des liens** entre les différentes organisations participantes, notamment par l'entremise de techniques d'apprentissage par les pairs et par la réalisation d'exercices de groupe. Depuis, l'IBCR poursuit ses échanges avec Plan pour appuyer la mise en place de cette stratégie et envisager un **soutien technique** tout au long de la mise en œuvre des projets pluriannuels de Plan en la matière.

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

Les sept organisations internationales et locales ayant participé à l'atelier organisé par l'IBCR et Plan République dominicaine :

- Plan Pays-Bas
- MAIS-ECPAT République dominicaine
- Caminante
- Hogar Renacer
- Save the Children
- Casa Abierta
- UNICEF



Atelier de formation - Santo Domingo, République dominicaine



VALORISATION DES FILLES

AU NIVEAU MONDIAL

FORUM SUR LES VIOLENCES SEXUELLES : QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LES VICTIMES ?



PETITE HISTOIRE DU PROJET : la question des violences sexuelles est centrale dans le travail de l'IBCR et d'Avocats sans frontières Canada (ASFC) sur le terrain. Les deux organisations ont donc décidé d'unir leurs forces afin de proposer un événement permettant **l'approfondissement des connaissances** sur la question et ce, dans une perspective multidisciplinaire. ASFC et l'IBCR ont également profité de ce forum pour lancer leur Programme de coopération volontaire conjoint sur la protection des enfants, femmes et autres collectivités vulnérables.



Forum ASFC/IBCR - Barreau du Québec - Crédit photos ASFC

OBJECTIFS : le Forum s'est tenu dans les locaux de l'École du Barreau à Montréal et visait à :

- Réunir des conférenciers de différents secteurs et proposer une programmation diversifiée, en s'alimentant de plusieurs champs d'expertise en lien avec l'accompagnement des victimes de violences sexuelles
- Présenter des expériences nationales et internationales pouvant être identifiées comme de bonnes pratiques
- Permettre aux intervenants d'approfondir leurs connaissances et leur pratique afin de continuer à offrir un soutien de qualité, adapté aux victimes et à leurs représentants

- Plus d'une **soixantaine** de participants
- Une **quinzaine** de panélistes, dont quatre en provenance de l'étranger

RÉALISATIONS : L'événement a rassemblé des intervenants et intervenantes provenant de diverses institutions universitaires, gouvernementales et judiciaires québécoises, d'organisations communautaires, d'organismes internationaux, de bureaux d'avocats et d'organisations de la société civile. Des invitées du Mali et de la Côte d'Ivoire ont également permis de croiser les regards sur cette thématique. De passage à Québec dans le but de prendre part à ce forum, M^{mes} Aimée Zebeyoux (présidente de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire, partenaire de l'IBCR dans le cadre du programme de coopérants volontaires) et Fatimata Toure (directrice exécutive de l'ONG Greffa à Gao au Nord du Mali, partenaire du projet JUPREC) ont rencontré des représentant(e)s du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. Elles ont également présenté une conférence-midi à l'Université Laval intitulée « Regards croisés Mali-Côte d'Ivoire: Comment porter la parole des plus vulnérables ? ».

PARTENAIRES : Avocats sans frontières Canada, avec le soutien du Barreau du Québec.

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« À l'instar de tous les pays en situation de conflit, la Côte d'Ivoire n'a pas échappé au phénomène des violences sexuelles [...] Les données collectées par les ONG qui travaillent dans les zones Centre-Nord et Ouest révèlent que sur les périodes de 2001 à 2007, 57% des 8900 cas de violence recensés dans ces régions sont des violences basées sur le genre. Ajoutons à ce taux plusieurs victimes de violences sexuelles ayant suivi la crise post-électorale, non encore dénombrées à ce jour. »

Aimée Zebeyoux

Présidente de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire
(extrait de discours)



ENFANTS ET MONDE ÉCONOMIQUE

CANADA

MONTRÉAL INTERNATIONAL : INVESTIR
DANS LES RESSOURCES HUMAINES DE L'IBCR
POUR UNE EXPERTISE RENFORCÉE



PETITE HISTOIRE DU PROJET: afin d'être prêt à relever les défis futurs, le Bureau international des droits des enfants a sollicité l'appui de **Montréal International** pour le développement de nouveaux programmes qui permettront de rester à la fine pointe de l'expertise dans le domaine des droits de l'enfant.

OBJECTIFS: en 2015, l'IBCR et Montréal International ont signé une entente engageant le soutien financier du Fonds de développement international de Montréal. L'objectif de ce soutien financier est de renforcer l'équipe d'experts du Bureau grâce à un investissement en ressources humaines. Cet investissement devra permettre au Bureau d'offrir de stabiliser l'emploi d'experts au sein de son équipe, permettant du même coup de favoriser le développement des activités du Bureau et de pérenniser sa structure.

PARTENAIRES: Montréal International, la Ville de Montréal, le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada

RÉALISATIONS: Grâce au Fonds de développement international de Montréal mis en place par Montréal International, l'IBCR a pu obtenir un financement pour investir dans son avenir. Le Bureau bénéficie d'un financement provenant de trois paliers gouvernementaux : au niveau d'Affaires mondiales Canada, du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et de la Ville de Montréal.

- Dès 2016, le Bureau a pu être en mesure d'offrir deux postes de longue durée au sein de son équipe d'experts, ce qui lui a permis de renforcer sa structure et sa croissance en veillant à la pérennité de ses actions. D'autres appuis du genre s'échelonneront sur une durée de cinq ans.
- Grâce au soutien de Montréal International, le Bureau peut ainsi investir dans de nouveaux programmes pour renforcer son rôle d'acteur incontournable en matière de protection et promotion des droits de l'enfant.



Signature du protocole d'entente, bureau de l'IBCR

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Montréal International est fier d'appuyer le Bureau international du droit des enfants depuis plus de 20 ans, dans le cadre de son programme de soutien dédié à l'accueil d'organisations internationales dans la métropole. La présence de ces organisations est hautement stratégique pour l'essor économique et le rayonnement de Montréal, du Québec et du Canada à travers le monde. C'est pourquoi nous les aidons à grandir et à se développer dans notre ville. Le Bureau bénéficie également de l'expérience et de l'expertise des institutions et de la société québécoises en matière de protection des droits des enfants. Un véritable atout! »

Hubert Bolduc

Président-directeur général, Montréal International



ENFANTS ET JUSTICE

AU NIVEAU MONDIAL

PROGRAMME DE COOPÉRATION VOLONTAIRE : PROTECTION DES ENFANTS, FEMMES ET AUTRES COLLECTIVITÉS VULNÉRABLES



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *le Programme de coopération volontaire (PCV), financé par le Gouvernement du Canada, existe depuis plusieurs décennies. Il permet à des professionnels canadiens de s'engager bénévolement dans un pays en voie de développement, en mettant leurs compétences **au profit d'une organisation locale**. En 2014, Affaires mondiales Canada a lancé un appel à propositions pour le renouvellement du PCV, ouvrant le programme à de nouvelles organisations canadiennes. C'est dans ce contexte que le consortium formé d'Avocats sans frontières Canada (ASFC) et de l'IBCR a présenté un projet d'une durée de cinq ans, qui a été approuvé en mai 2015 par le gouvernement canadien.*

OBJECTIFS:

- Améliorer la **protection des droits** de l'enfant, de la femme et des collectivités défavorisées et marginalisées, ainsi que le **renforcement de la démocratie** et de la primauté du droit par **l'accès à la justice**. Pour ce faire, le consortium envoie des coopérateurs chez des partenaires sur le terrain. Près d'une vingtaine de partenaires répartis sur neuf pays accueilleront au total plus d'une centaine de coopérateurs volontaires durant les cinq années du projet.

PARTENAIRES: Amal pour la famille et l'enfant (Tunisie), Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire), Bayti (Maroc), CHS Alternativo (Pérou), Paniamor (Costa Rica), APRODEH (Pérou), ASFC Colombia (Colombie), ASFC Guatemala (Guatemala), Bufete de derechos humanos (Guatemala), Centro para la acción legal en derechos humanos (Guatemala), CIPRODEH (Honduras), COFADEH (Honduras), Collectif contre l'impunité (Haïti), Corporación Humanas (Colombie), IPRODES (Pérou), Kay Famn (Haïti) et Office de la protection du citoyen (Haïti)

RÉALISATIONS: Au cours de l'année financière 2015-2016, le Bureau et son partenaire ASFC ont pu réaliser les activités suivantes:

- Lancement du Programme de coopération volontaire d'ASFC et de l'IBCR lors du forum «Violences sexuelles: quels accompagnements pour les victimes», organisé conjointement par les deux organisations
- Accueil de la présidente de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire pour une mission de 10 jours et rencontres avec des acteurs du milieu de la justice et du développement international à Montréal, Québec et Ottawa
- Envoi de quatorze conseillers juridiques et de deux conseillers en gestion organisationnelle auprès de nos partenaires dans neuf pays
- Mission de suivi à Washington, au Honduras et au Pérou pour la consolidation des partenariats et le suivi du projet

- Plus de **100** coopérateurs volontaires envoyés en mission sur cinq ans
- **9** pays concernés
- Une **vingtaine** d'organisations partenaires



Sortie avec les enfants au Dream Village, Maroc

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«En tant que coopérante dans l'institution Capital Humano y Social Alternativo (CHS), je participe à l'assistance juridique aux victimes de traite des personnes, ainsi qu'aux programmes de formation destinés aux opérateurs de justice (juges, procureurs et avocats de défense publique) et aux promoteurs du ministère de la Femme et des Populations vulnérables. Je collabore également aux recherches et rapports de l'institution concernant la traite, l'exploitation sexuelle et le travail des enfants avec une approche de droit international et droits de la personne. Apporter notre énergie et nos connaissances à un travail qui peut avoir un impact direct dans la vie des personnes les plus vulnérables d'une société représente une expérience inestimable qui transcende notre propre développement professionnel.»

Claudia Núñez del Arco
Coopérante volontaire, Pérou

ANGOLA

ÉVALUATION DU SYSTÈME DE JUSTICE POUR ENFANTS

PETITE HISTOIRE: en novembre 2013, le Bureau a invité une délégation angolaise à prendre part à l'atelier africain sur les **pratiques policières adaptées aux enfants**. S'en sont suivis des échanges sur une période de près de deux ans avec l'équipe de l'UNICEF Angola afin de réfléchir à une stratégie d'action. Au cours de cette période, l'UNICEF a reçu un appui important de l'Union européenne afin de soutenir la réforme de la justice en Angola. En juillet 2015, le Bureau a finalement été choisi suite à un appel à propositions pour réaliser une évaluation exhaustive du système de justice pour enfants et jeter les bases nécessaires à la mise en œuvre du projet de réforme appuyé par l'Union européenne. Ce mandat se fonde donc sur les approches et méthodologies développées dans les études et diagnostics récemment réalisés sur les systèmes de justice pour enfants à Djibouti, au Maroc et aux Philippines. Il s'agit du premier mandat pour le Bureau dans un pays lusophone et du premier contrat de l'histoire du Bureau avec un Bureau de l'UNICEF dans la région de l'Afrique australe.

OBJECTIFS:

- Produire des **recommandations ciblées et concrètes** permettant de renforcer le système de justice pour enfants de l'Angola et d'ajuster les réformes actuelles par rapport à l'ensemble des normes et instruments internationaux pertinents
- Évaluer l'efficacité, l'efficience, l'impact, la pertinence et la durabilité du système de justice pour enfants et des actions entreprises jusqu'ici, pour l'adapter aux droits des enfants en contact avec celui-ci

PARTENAIRES: UNICEF Angola, ministère de la Justice et des Droits humains, ministère de l'Intérieur, ministère de l'Assistance et de la Réinsertion sociale

RÉALISATIONS:

- Deux missions sur le terrain, regroupant quatre représentants de l'IBCR pour une durée totale de 10 semaines
- Une ébauche de l'évaluation soumise à l'UNICEF en vue de sa validation. La finalisation et la publication du rapport auront lieu l'an prochain
- Trois missions à l'intérieur du pays (Huila, Bié et Moxico) pour y rencontrer les intervenants locaux et tenir compte des réalités du pays en dehors de la capitale, Luanda

- Une **douzaine** d'enfants en conflit avec la loi rencontrés lors de discussions de groupe informelles
- Une **trentaine** de rapports, plans d'action et textes de lois traduits du portugais vers l'anglais
- Plus de **100** rapports traités dans la revue de la littérature
- **41** acteurs du système de justice rencontrés lors de la première mission



Groupe de travail -
Luanda, Angola

BURKINA FASO

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES POLICIERS, DES GENDARMES, DU PERSONNEL DE LA JUSTICE ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX EN PROTECTION DE L'ENFANT

PETITE HISTOIRE DU PROJET : *lors d'un colloque régional qui s'est tenu à Ouagadougou en 2009, l'IBCR a lancé le projet régional de formation des forces de sécurité aux droits de l'enfant en Afrique francophone. Durant cet atelier, les autorités nationales burkinabè ont manifesté leur intérêt pour la promotion de pratiques respectueuses des droits de l'enfant, et l'ont réitéré lors des ateliers régionaux suivants auxquels elles ont pris part. Les discussions qui en ont découlé leur ont permis – avec le soutien continu de l'IBCR – d'élaborer un plan national visant à répondre aux besoins en matière de formation et de renforcement des capacités des acteurs du système de protection de l'enfant au Burkina Faso. Ce plan a officiellement été présenté en novembre 2013, dans le cadre de l'atelier régional d'Abidjan, et a démarré en novembre 2015 par l'implantation du projet de renforcement des capacités des **policiers, des gendarmes, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux** en protection de l'enfant. Ce projet s'étalera sur cinq ans grâce à l'appui d'Affaires mondiales Canada.*



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

- Plus de **30** acteurs rencontrés issus d'ONG internationales, d'associations locales, de structures de l'État et d'écoles professionnelles
- **72** participants à l'atelier de cadrage
- **66** participants aux ateliers sectoriels

OBJECTIFS : à travers ce projet, l'IBCR s'est engagé à travailler de concert avec les acteurs-clefs du système de protection de l'enfant au Burkina Faso en vue de :

- Intégrer de manière permanente des modules de formation de qualité aux droits de l'enfant et à **la pratique adaptée à l'enfant** dans les programmes des écoles professionnelles des policiers, des gendarmes, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux
- Doter les intervenants visés des outils et compétences nécessaires pour faire face aux défis liés à la protection des droits des enfants en contact avec le système de justice
- Participer au renforcement des mécanismes de coordination entre ces différents intervenants en particulier, et au renforcement du système de protection de l'enfant au Burkina Faso en général



Atelier de cadrage – Ouagadougou, Burkina Faso



L'équipe du Bureau au Burkina Faso et le directeur administratif et financier de l'IBCR

Le Bureau est en effet convaincu que cette **approche multisectorielle**, qui mettra l'accent sur l'interdépendance durable entre ces différents acteurs, est un facteur-clé de réussite dans l'atteinte de l'objectif que représente la protection accrue des enfants au Burkina Faso.

PARTENAIRES : le ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique, le ministère de l'Administration territoriale et de la Sécurité intérieure, le ministère de la Défense nationale et des Anciens combattants, le ministère de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille, les Affaires mondiales Canada, l'École nationale de police, l'Académie de police, l'École nationale de gendarmerie, l'Institut national de formation en travail social (INFTS), l'École nationale de l'administration et de la magistrature (ENAM), ainsi que des organisations locales et internationales.

RÉALISATIONS :

- Trois ateliers sectoriels préliminaires organisés avec les acteurs-clés des secteurs de la police, de la gendarmerie, de la justice et du travail social. Ces ateliers visaient essentiellement à recueillir les premières données sur les initiatives similaires déjà en cours en termes de protection de l'enfant et sur les besoins en renforcement des capacités des acteurs du système de protection de l'enfant.
- Un atelier de cadrage réalisé avec la participation de représentants des quatre secteurs ciblés par le projet, des organisations de la société civile et des ONG internationales. Cet atelier a permis, entre autres, de présenter le projet de manière à obtenir l'engagement et l'intérêt des autorités locales et des partenaires potentiels.
- Trois missions terrain au Burkina Faso et une mission au Canada effectuées pour mener à bien différentes activités liées au projet, notamment en ce qui a trait à l'ouverture et l'installation du **bureau local** à Ouagadougou.

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Au Burkina Faso, la question de la protection de l'enfant est toujours un défi à relever malgré tous les efforts déployés sur le plan juridique et institutionnel. [...] C'est pourquoi le Projet de renforcement des capacités des forces de sécurité, des professionnels de la justice et des travailleurs sociaux sur les droits et les pratiques adaptées aux enfants est un projet salutaire qui vient à point nommé. Il s'inscrit directement dans les aspirations du ministère, qui consistent à faire du respect effectif des droits de l'enfant une réalité. Ce respect passe d'abord par une formation pointue et spécialisée des agents de sécurité. [...] La mise à la disposition des écoles de formation de trousseaux de formation et l'appropriation du contenu de ces trousseaux par les agents de sécurité va influencer positivement sur leurs pratiques professionnelles en matière de protection des enfants. »

Nènè Amy Traore Ouedraogo

Commissaire principal de police, enseignant permanent à l'École nationale de police
Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure (MATDSI)

NOS RÉALISATIONS PAR DOMAINE D'EXPERTISE TECHNIQUE



Observation de cours de formation pour les forces de sécurité, Tchad



● RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES POLICIERS, DU PERSONNEL DE LA JUSTICE ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX EN PROTECTION DE L'ENFANT



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *ces dernières années, avec l'appui de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux, le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a engagé un grand processus de réformes dans le cadre de sa Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. Cette stratégie repose, entre autres, sur une volonté d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, essentiellement grâce au renforcement des ressources humaines. En raison de son expérience en matière de renforcement des capacités des forces de sécurité, l'IBCR a offert **son expertise** en RDC et a étendu son appui en proposant des formations au personnel de la justice et aux travailleurs sociaux. Grâce au soutien financier d'Affaires mondiales Canada, le Bureau contribue depuis juillet 2015 au processus de réforme en cours en RDC et à l'amélioration de la protection de l'enfant dans ce pays en développant un projet de renforcement des capacités des policiers, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux dans le domaine des droits de l'enfant. Plus précisément, le projet, d'une durée de cinq ans, prévoit de renforcer les capacités des membres de ces trois corps professionnels en **développant des formations spécifiques** en protection et en droits de l'enfant qui tiennent compte des particularités des situations vécues par les enfants, et des réalités et de la pratique quotidienne des intervenants ciblés.*

- 5 ateliers thématiques
- 20 entretiens de groupe avec des enfants

OBJECTIFS:

- Cartographier et analyser le système de protection de l'enfant et la situation des enfants en RDC en portant une attention particulière au rôle des policiers, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux
- Développer des trousse de formation (initiale et spécialisée) relatives aux droits de l'enfant et former les futurs formateurs
- Élaborer une stratégie de plaidoyer pour l'institutionnalisation d'un cours obligatoire et permanent sur les droits de l'enfant au sein des structures de formations des acteurs ciblés
- Mettre en place des systèmes de traitement de l'information et des modes opératoires normalisés relatifs à la prise en charge des enfants en contact avec la loi et en assurer le suivi tout au long des cinq années du projet



PARTENAIRES: Affaires mondiales Canada, UNICEF, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, ministère de la Justice, garde des Sceaux et Droits humains, ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale

RÉALISATIONS:

- Tenue d'un atelier de cadrage présentant les étapes et les objectifs du projet
- Mise en place de trois groupes de travail sectoriels (police, justice et travail social) participant à la gouvernance du projet
- Évaluation de la formation aux droits et à la protection de l'enfant et collecte de données
- Rencontres officielles avec les autorités et la société civile congolaises dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer pour l'instauration de cours obligatoires et permanents sur les droits des enfants
- Rencontre de la ministre du Genre, Famille et Enfant de la République démocratique du Congo à Montréal lors d'un déplacement international afin de préparer la signature de l'entente-cadre menant à l'officialisation du projet
- Six missions terrain en République démocratique du Congo et deux missions au Canada effectuées pour mener à bien différentes activités liées au projet, notamment en ce qui a trait à l'ouverture et l'installation du **bureau local** à Kinshasa



Bureau satellite de l'IBCR à Kinshasa, RDC

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Je saisis cette occasion pour adresser mes remerciements au Bureau international des droits des enfants et au représentant de l'ambassade du Canada pour une telle initiative et leur disponibilité pour œuvrer inlassablement aux côtés de l'État congolais avec d'autres partenaires, tels que l'UNICEF pour l'amélioration de la situation des enfants en RDC. »

Son Excellence Madame Adèle Degbalase Kanda

Ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale

« Les ateliers thématiques de l'IBCR ont été très judicieux parce qu'ils ont permis à différents acteurs, travailleurs sociaux, policiers et personnel de justice de collaborer. Cette collaboration a apporté un plus à nos connaissances mutuelles en ce qui concerne la protection de l'enfant. L'organisation de ces ateliers est également à saluer, car nous avons vécu des moments magnifiques et formateurs. Je pense que les formations que l'IBCR envisage de donner nous permettront de renforcer nos capacités et d'améliorer la protection de l'enfant en RDC. Nous avons les lois et mécanismes à cet effet, cependant leur application n'est pas effective. »

Godelieve NTUMBA

Assistante sociale à LIZADEL, (Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants, étudiants et élèves)

AFGHANISTAN

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA POLICE AFGHANE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ADAPTÉES AUX DROITS DE L'ENFANT

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *au cours des dernières années, les Nations Unies ont développé une stratégie visant à appuyer le ministère des Affaires intérieures dans le but de formuler les grandes lignes d'une approche globale destinée à renforcer le professionnalisme de la police en Afghanistan. Dans le cadre de cette stratégie, l'UNICEF Afghanistan et l'IBCR ont entamé un débat sur l'intégration de **techniques adaptées aux droits de l'enfant** dans cette réforme.*

OBJECTIFS: La programmation de l'IBCR en Afghanistan vise, en partenariat avec l'UNICEF et les acteurs locaux, à renforcer les compétences techniques au sein des unités de police pour les mineurs, dans les unités d'intervention familiale et chez les spécialistes de la protection de l'enfant du ministère de l'Intérieur afin d'harmoniser ces compétences avec la note conceptuelle des Nations Unies en matière de professionnalisme dans les services de police communautaires. Plus précisément, il s'agit de :

- Développer une formation sur les mesures adaptées aux droits de l'enfant dans le travail de la police et d'intégrer cette formation dans le programme de formation de la Police nationale afghane
- Développer des modes opératoires normalisés pour les acteurs du système de protection de l'enfant en Afghanistan

PARTENAIRES: l'UNICEF et le ministère des Affaires intérieures de la République islamique d'Afghanistan (y compris la Police nationale afghane)

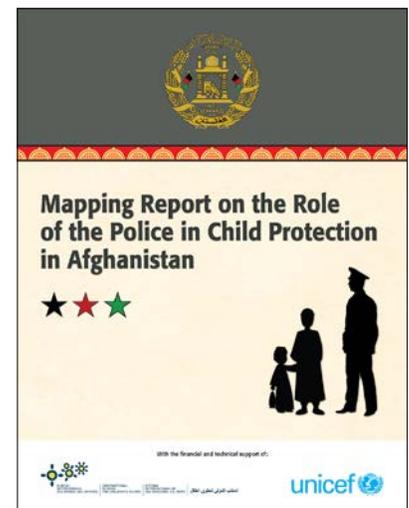
RÉALISATIONS:

- Deux ateliers de consultation avec des représentants de la société civile, de la police et d'autres instances gouvernementales impliquées dans le système de protection de l'enfant en Afghanistan pour recueillir des informations et des recommandations sur le fonctionnement du système et sur la formation des policiers
- Élaboration et publication d'une cartographie du **système de protection de l'enfant** dans le cadre de la justice juvénile en Afghanistan, avec une attention particulière portée sur le rôle de la police
- Atelier de développement pour une formation spécialisée sur les mesures adaptées aux droits de l'enfant dans le travail de la police avec des participants de la Police nationale afghane
- Développement d'une ébauche de trousse de formation et validation de la trousse par la police afghane
- Atelier thématique sur les défis du système de protection de l'enfant en matière de **justice pour enfants** en Afghanistan, avec des représentants de la société civile, des travailleurs sociaux et de l'UNICEF à Kaboul
- Atelier thématique sur le rôle de la police dans la protection de l'enfant en Afghanistan avec des représentants du ministère de l'Intérieur, de la Police nationale afghane et de l'UNICEF à Kaboul
- Atelier de validation du rapport de cartographie sur le système de protection de l'enfant en matière de justice pour enfants en Afghanistan, avec des participants des différents ministères, de la Cour suprême et de la société civile à Kaboul
- Atelier de développement de la formation spécialisée pour la police afghane sur les mesures adaptées aux droits de l'enfant dans le travail de la police avec des participants des différentes instances du ministère de l'Intérieur impliquées dans la formation des policiers afghans à Kaboul.



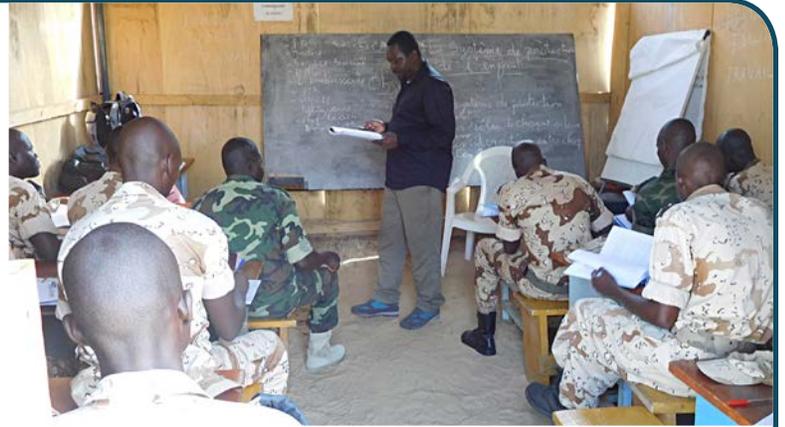
Atelier de développement pour une formation spécialisée sur les droits de l'enfant avec la Police nationale afghane

- Plus de **150** représentants du ministère de l'Intérieur, de la Police nationale afghane, de la société civile, des travailleurs sociaux et de l'UNICEF Afghanistan aux divers ateliers animés par l'IBCR
- Entretiens de groupe avec près de **90** garçons et filles



TCHAD

CARTOGRAPHIE ET ÉVALUATION DU SYSTÈME DE PROTECTION DE L'ENFANT ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU SYSTÈME DE PROTECTION DE L'ENFANT AU TCHAD



Observation de cours des forces de sécurité

PETITE HISTOIRE DU PROJET : au cours de l'atelier régional de 2012 à Lomé au Togo, une délégation tchadienne composée de représentants de l'UNICEF, de la police et de la gendarmerie a développé un plan d'action pour la mise en œuvre d'un projet de formation des forces de sécurité sur les droits de l'enfant. Par la suite, les autorités tchadiennes ont marqué leur engagement pour cette initiative. L'IBCR a donc pu collaborer avec les différents partenaires dans le pays pour la mise en œuvre de ce projet, mené grâce au soutien financier de l'UNICEF. En 2015-2016, le projet au Tchad en est à sa deuxième phase. Après une cartographie initiale du système, le Bureau s'est ensuite penché sur la formation de formateurs et le développement d'outils destinés aux policiers et aux gendarmes.

OBJECTIFS :

- Renforcer l'**environnement protecteur de l'enfant** à travers l'évaluation du système de protection de l'enfant dans un contexte post-conflit, et la pérennisation de la formation pour les policiers, les gendarmes, les magistrats, les militaires, et les travailleurs sociaux en République du Tchad.

PARTENAIRES : l'UNICEF, institutions étatiques de la République du Tchad : ministère de l'Action sociale, ministère de la Solidarité nationale, ministère de la Famille, ministère délégué à la Présidence de la République, chargé de la Défense nationale, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, ministère de la Justice, ministère de la Fonction publique et du Travail, ministère des Droits de l'Homme et Libertés fondamentales, Direction de la police judiciaire, Direction de la sécurité publique, Direction de l'enfance, Direction générale de la Gendarmerie nationale, Direction de la protection et du suivi judiciaire de l'enfant, Direction des affaires politiques et de l'état civil, École nationale de la police, groupement des Écoles de la Gendarmerie nationale, École nationale de la formation judiciaire, École nationale des agents sanitaires et sociaux.

RÉALISATIONS :

- Une cartographie mise à jour de l'évaluation du système de protection de l'enfant au Tchad, incluant les corps professionnels du service social et des militaires
- Une formation des formateurs dans les écoles de police et de gendarmerie
- Une formation des formateurs à l'école des magistrats
- Accompagnement des premiers cours dans les écoles de police et de gendarmerie : six formateurs et formatrices ont donné les premiers cours en présence de l'IBCR et de ses partenaires nationaux
- Développement des outils de la formation pour les magistrats et les militaires
- Dans la phase 3 du projet, les militaires et les travailleurs sociaux bénéficieront de l'appui technique offert par l'IBCR en collaboration avec l'UNICEF.

- **36** formateurs et formatrices au sein des écoles de police et de gendarmerie
- **30** formateurs et formatrices au sein de l'école de la magistrature

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements à l'IBCR pour son esprit d'initiative, sa flexibilité, et son engagement soutenu afin que tous les enfants vulnérables du Tchad puissent jouir de leurs droits, dont celui d'être protégés contre toute forme d'abus, de violence et de discrimination. Le processus de cartographie et d'évaluation du système de protection de l'enfant et le développement d'un programme de formation des forces de l'ordre au Tchad est un atout pour l'intégration des droits de l'enfant dans tous les programmes des écoles de police, de la gendarmerie et de la magistrature.»

Zara Ratou

Directrice de l'enfance du ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité nationale (MFPPESEN) de la République du Tchad

«L'engagement de l'IBCR à nos côtés pour conduire le processus de cartographie et d'évaluation du système de protection de l'enfant, y compris l'intégration des modules de formation initiale sur les droits de l'enfant dans les écoles de formation des forces de sécurité est un gage pour la réalisation de nos ambitions en la matière.»

Asbakreo Fittouin

Secrétaire général du ministère de l'Action sociale, de la Solidarité nationale et de la Famille

● RECHERCHE APPLIQUÉE

CANADA

RECHERCHE SUR LES TRAJECTOIRES JUDICIAIRES DES JEUNES VICTIMES ET TÉMOINS D'ACTES CRIMINELS AU QUÉBEC



L'équipe de l'IBCR en charge du projet

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *la participation est reconnue comme une notion générale qui désigne les multiples formes que peut prendre l'implication des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent. Elle constitue l'un des principes directeurs et une valeur fondamentale qui se trouve au cœur de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, dont l'assise est l'article 12. Cette disposition prévoit que l'enfant a le **droit d'être entendu** et **d'exprimer son opinion** sur toute question l'intéressant, notamment lorsqu'il est touché par des procédures judiciaires ou administratives. C'est un droit fondamental aussi spécifiquement reconnu par l'ONU dans les Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels. Prenant appui sur ces textes internationaux, le Bureau a mené une recherche qualitative au Québec, afin de mieux comprendre ce qui a facilité ou fait obstacle à la participation des jeunes au processus de justice criminelle. Selon le Comité des droits de l'enfant, «les États parties devraient encourager l'enfant à se faire librement une opinion et devraient offrir un contexte qui permette à l'enfant d'exercer son droit d'être entendu». Sans être un État partie, le Gouvernement du Québec s'est formellement déclaré lié à la Convention dès 1991. Cette recherche sur les trajectoires judiciaires des jeunes victimes et témoins d'actes criminels est rendue possible grâce au financement octroyé par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Québec. Elle témoigne ainsi d'un engagement concret de ce gouvernement à mettre en œuvre ses obligations étatiques en vertu de la Convention. En réalisant des entretiens avec de jeunes victimes et de jeunes témoins d'actes criminels, le Bureau leur a donné l'occasion de s'exprimer et de donner leur opinion sur leur expérience du processus de justice. Ce faisant, ces jeunes ont participé à une recherche qui porte sur le **respect effectif de leurs droits**. Ainsi, prenant au sérieux ce que ces jeunes ont exprimé, le Bureau s'engage à formuler des recommandations à partir de leur parole.*

OBJECTIFS:

- Fournir des données sur les **forces et les faiblesses du système de justice criminelle** du point de vue des jeunes qui en ont fait l'expérience en tant que victimes ou en tant que témoins
- Offrir aux jeunes participant à cette recherche l'occasion de contribuer activement à la promotion et au respect de leurs droits

PARTENAIRES: un réseau de procureurs aux poursuites criminelles et pénales des districts judiciaires de Montréal, Gatineau et Québec ainsi que plusieurs intervenants des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal.

RÉALISATIONS:

- Réalisation d'entretiens auprès de jeunes victimes et de jeunes témoins d'actes criminels
- Analyse de contenu des entretiens
- Préparation d'un rapport de recherche qui sera déposé durant l'été 2016

THÈMES IDENTIFIÉS COMME PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS PAR LES JEUNES RENCONTRÉS

- L'écoute par la famille et les amis ainsi que par les acteurs du milieu scolaire
- L'information et le suivi continu par les différents intervenants du système de justice
- Le temps pris pour leur expliquer leurs droits ainsi que le déroulement des procédures afin qu'ils puissent comprendre ce qui leur arrive
- L'accès réel aux mesures d'aide au témoignage (l'enregistrement de la déclaration du jeune à la police, le télé-témoignage, l'écran permettant de ne pas voir l'accusé, l'accompagnement par une personne de confiance)
- L'information et l'accès facile à des services d'accompagnement et de soutien

MAROC

ÉVALUATION DU SYSTÈME DE JUSTICE POUR ENFANTS AU MAROC

PETITE HISTOIRE: *le Bureau est actif au Maroc depuis 2006, année où il a publié une série de profils nationaux sur l'état des réalisations des droits de l'enfant en Afrique du Nord et notamment dans le royaume marocain. Depuis 2008, le Bureau collabore étroitement avec l'ONG marocaine Bayti qui milite pour la promotion et la protection des droits des enfants au Maroc, notamment des enfants vivant ou travaillant dans la rue. Cette collaboration se poursuit à travers le programme de coopérants volontaires présenté plus haut dans le rapport. Depuis 2015, le Bureau travaille également avec l'UNICEF dans le domaine de la justice pour enfants. Dans ce cadre, le Bureau a été mandaté en mars 2015 afin de réaliser un tour d'horizon de la justice pour enfants au Maroc et d'appuyer ainsi le développement d'un **plan d'action** pour en améliorer l'efficacité et la cohérence.*

OBJECTIFS:

- Évaluer la pertinence et l'efficacité du système judiciaire pour mineurs
- Analyser les interactions entre les différentes composantes du système (défaillances et bonnes pratiques, etc.)
- Faire des recommandations concrètes et opérationnelles concernant les politiques, les structures, les procédures et les pratiques de prise en charge des enfants en contact avec la loi

PARTENAIRES: Ministère de la Justice du Maroc et UNICEF Maroc

RÉALISATIONS:

- Deux missions réalisées au Maroc, pour une présence totale de six semaines
- Trois missions à l'intérieur du pays (Marrakech, Tanger et Casablanca) afin d'y tenir des sessions de travail avec des travailleurs sociaux, policiers, gendarmes, organisations de la société civile et diverses catégories de personnel judiciaire
- Un état des lieux validé lors d'un atelier à Rabat en juin 2015
- Une série de recommandations validées et traduites (français et arabe) en décembre 2015

● **30** enfants consultés dans plusieurs centres de sauvegarde afin d'obtenir leur avis sur les différentes étapes de leur prise en charge lors de leurs contacts avec les différents intervenants du système de justice.



Atelier de validation à Rabat, Maroc



DJIBOUTI

ANALYSE DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT DU SYSTÈME DE JUSTICE DES ENFANTS

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *la République de Djibouti est l'un des premiers États au monde à avoir ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant, le 6 décembre 1990. Fort de la volonté exprimée par Djibouti de renforcer la protection de l'enfant, son bien-être et son épanouissement le ministère de la Justice, appuyé par l'UNICEF, a fait appel à l'expertise technique de l'IBCR pour entreprendre une analyse des goulots d'étranglement du système de justice des enfants. Pour mener à bien cette analyse, trois missions ont été réalisées à Djibouti en 2015.*

OBJECTIFS:

- Donner une vue d'ensemble du système de justice des enfants à Djibouti
- Analyser les goulots d'étranglement qui caractérisent ce système et en entravent le fonctionnement et l'opérationnalité
- Dégager des recommandations en vue d'**apporter des solutions** aux goulots d'étranglement identifiés et de construire un système de justice qui protège les enfants en contact avec le système judiciaire (enfants en conflit avec la loi, enfants en danger, enfants victimes et enfants témoins) et qui favorise les peines alternatives

PARTENAIRES: UNICEF Djibouti et le ministère de la Justice de la République de Djibouti

RÉALISATIONS:

- Collecte de données lors de deux premières missions auprès des acteurs-clefs du système de justice des enfants, nécessaires à l'élaboration de l'analyse
- Rencontres avec des représentants du système de justice pour enfants et des différentes communautés, mais aussi avec des enfants vivant dans la rue
- Visites d'observation organisées à la prison de Gabode ou encore au tribunal de première instance, dans la chambre correctionnelle des mineurs, permettant notamment d'évaluer l'ampleur des difficultés auxquelles les enfants peuvent se heurter lorsqu'ils sont confrontés au système de justice
- Après divers ateliers thématiques, de présentation et de validation, un rapport final d'analyse des goulots d'étranglement du système de justice des enfants a été délivré aux autorités djiboutiennes, et a été suivi d'une mission de suivi stratégique

En septembre 2015, l'IBCR est retourné une troisième fois à Djibouti pour valider les recommandations de l'étude, appuyer l'État dans l'élaboration de son plan d'action national et conseiller la formulation d'objectifs clairs et réalistes pour les prochaines étapes du projet. Des échanges fructueux se poursuivent entre l'IBCR et l'UNICEF pour accompagner le renforcement du système de justice du pays et veiller à ce que les normes internationales en matière de justice pour enfants soient intégrées de façon durable dans la formation et la pratiques des acteurs impliqués.



Atelier de validation des recommandations

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«[...] C'est dans cette volonté de renforcer la protection de l'enfance que le ministère de la Justice, en partenariat avec le Bureau international des droits des enfants du Canada et l'UNICEF, a effectué une analyse des goulots d'étranglement du système de justice des enfants. [...] Je tiens à remercier et féliciter tous ceux qui ont participé activement à ce processus pour leur engagement. [...] Je souhaite aussi remercier M. Guillaume Landry et le Bureau international des droits des enfants, qui nous ont accompagnés tout au long de ce processus par leur expertise.»

Moncef Moalla

Représentant adjoint de l'UNICEF à Djibouti

● PLAIDOYER ET ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL

BÉNIN

RENFORCEMENT ET EXTENSION DES SERVICES DE L'OFFICE CENTRAL DE PROTECTION DES MINEURS, DE LA FAMILLE ET DE LA RÉPRESSION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (OCPM) AUX AUTRES DÉPARTEMENTS DU BÉNIN

PETITE HISTOIRE DU PROJET: depuis sa création en 2008 par le gouvernement béninois, l'Office central de protection des mineurs, de la famille et de la répression de la traite des êtres humains (OCPM), établi à Cotonou, a accompli un travail important en matière de protection de l'enfant, mais reste encore confronté à des défis. Ces difficultés entravent, entre autres, la création d'antennes régionales ainsi que le bon fonctionnement de la structure et sa capacité à répondre efficacement aux besoins de protection des enfants du pays. À l'issue de plusieurs rencontres de haut niveau, le gouvernement béninois a lancé le projet d'extension et de renforcement des services de l'OCPM. Ce projet prévoit dans un premier temps la formation du personnel de l'OCPM et la mise en place de cellules de protection de l'enfant et de la famille dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie existants. Est également prévue la création d'antennes régionales à Parakou et à Zákpotá. Lancé officiellement en 2014 avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et de l'IBCR, le projet vise l'amélioration du système de protection des mineurs au Bénin. Suite à la première mission réalisée en décembre 2014, il s'est révélé qu'un appui au développement du cahier des charges de l'OCPM était également nécessaire à la bonne conduite des autres activités du projet. Les objectifs ont donc été élargis afin de permettre un accompagnement plus complet du processus d'**amélioration des services** de l'OCPM.

OBJECTIFS:

- Renforcer le fonctionnement interne de l'OCPM en accompagnant l'élaboration et la validation d'un cahier des charges
- **Développer et valider** des modes opératoires normalisés pour les services de protection de l'enfance, les commissariats de police et les brigades de gendarmerie
- Développer une trousse de formation pratique sur les droits de l'enfant à l'intention de l'OCPM et des forces de police et de gendarmerie
- Développer un **plan stratégique** pour l'extension des services de l'OCPM
- Développer un **plan d'action biennal** pour l'extension des services de l'OCPM, incluant les aspects techniques, financiers et matériels pour chacune des deux régions

PARTENAIRES: Office central de protection des mineurs, de la famille et de la répression de la traite des êtres humains, UNICEF, Direction générale de la Police et de la Gendarmerie nationales, ministère de la Famille, des Affaires sociales, de la Solidarité nationale, des Handicapés et des Personnes du Troisième Âge, ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et des Cultes, ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, acteurs-clefs de la société civile impliqués dans le système de protection de l'enfance.

RÉALISATIONS:

En plus de la réalisation de divers ateliers, les résultats majeurs du projet sont:

- Un cahier des charges développé et validé au sein de l'OCPM
- Des modes opératoires sur la protection de l'enfance normalisés et validés par les acteurs-clefs
- Une proposition de plan stratégique pour l'extension des services de l'OCPM et une proposition de plan d'action biennal pour ces mêmes services présentées au Comité de pilotage du projet
- Une trousse de formation développée et présentée au Comité de pilotage

En 2015, trois missions ont également été effectuées au Bénin.

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«L'année 2015 a été pour moi et l'Office que je dirige une année de progrès grâce à l'appui indéfectible de l'IBCR, sans oublier bien sûr l'UNICEF [...]. Je vous remercie pour la célérité dont vous avez fait montre et votre endurance pour l'atteinte des objectifs fixés: réaliser les procédures opérationnelles standards de prise en charge des enfants au Bénin, disposer d'une trousse spécialisée de formation pour l'OCPM et ses démembrés et développer un plan d'extension des services de l'OCPM dans d'autres départements du Bénin.

Grâce à ces outils, les enfants du Bénin se verront mieux accompagnés et les agents de l'OCPM plus professionnels que par le passé. C'est le lieu de vous féliciter, vous, votre professionnalisme et votre engagement.»

Commissaire Ghislaine S. Bocovo
Chef de l'OCPM



Commissaire Bocovo et Sabine Michaud,
responsable contrôle qualité à l'IBCR

AU NIVEAU MONDIAL

SERVICES CONSEILS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANT AUPRÈS D'AFFAIRES MONDIALES CANADA



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

PETITE HISTOIRE: *en septembre 2014, le gouvernement canadien a lancé un appel d'offre international visant à constituer une liste d'individus, d'organisations ou de consortiums présélectionnés, en mesure d'offrir des services conseils dans quatre domaines techniques, notamment celui portant sur la protection de l'enfant. Avec un regain d'intérêt pour la protection de l'enfant au sein de l'aide au développement canadienne, le gouvernement souhaitait donc identifier des sources d'appui lui permettant de **répondre aux besoins** éventuels de son personnel, notamment dans l'analyse de propositions de projet, le lancement d'appels à propositions en matière de protection de l'enfant, l'analyse de résultats produits dans le cadre de projets en protection de l'enfant ou encore les processus de dialogues politiques sur ce sujet.*

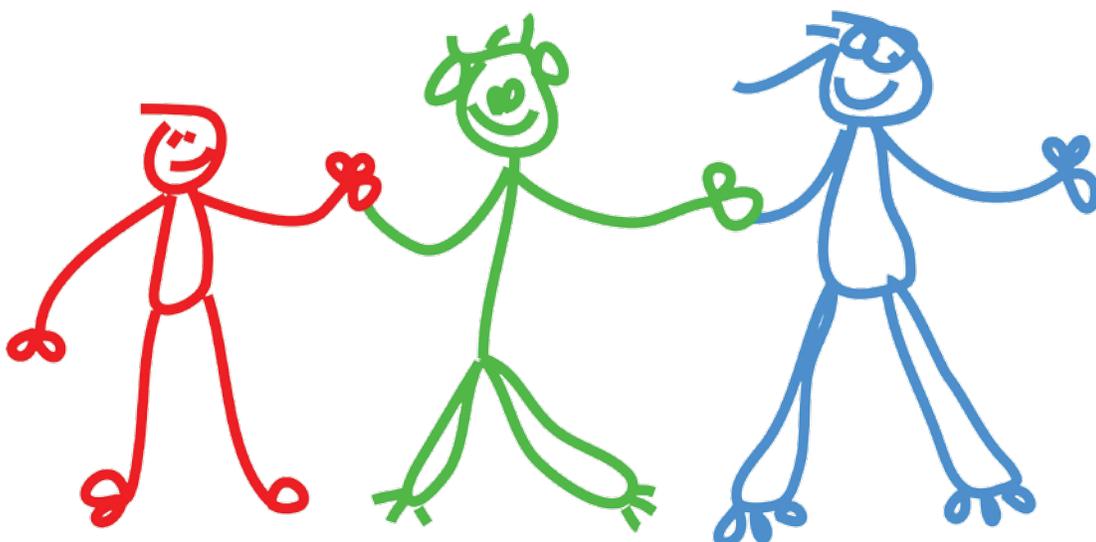
OBJECTIFS:

Le 1^{er} octobre 2015, Affaires mondiales Canada a informé le Bureau international des droits des enfants que sa proposition avait été sélectionnée. L'IBCR a donc été invité à signer une entente-cadre permettant de mettre des informations pertinentes à la disposition du personnel du ministère, qui envisage de solliciter les services du Bureau au cours des prochaines années.

- Faire approuver le dossier du Bureau international des droits des enfants afin de rendre disponible son expertise dans le système du ministère
- Faire valoir les profils de Guillaume Landry, Martin Nagler et Sarah Stevenson, les trois experts présélectionnés par le gouvernement, pour les intégrer à leur banque de consultants

PARTENAIRES: Affaires mondiales Canada

RÉALISATIONS: L'entente-cadre étant maintenant signée, le Bureau est à même de recevoir des demandes de service dans un nouveau contexte de collaboration avec le gouvernement canadien.



AU NIVEAU MONDIAL

RENFORCER LA DIMENSION DES DROITS DE L'ENFANT AU SEIN DE PROJETS D'ÉVALUATION



PETITE HISTOIRE DU PROJET : *depuis plusieurs années, le Bureau collabore avec Universalia, une firme montréalaise spécialisée en évaluation. Ce partenariat a pris diverses formes, comme la collaboration dans l'évaluation du système de justice pour enfants aux Philippines ou encore l'évaluation du programme de démobilisation, désarmement et réintégration des anciens combattants en République démocratique du Congo. Le 20 avril 2015, le Bureau a signé un protocole d'entente afin de renforcer et de structurer cette collaboration.*

OBJECTIFS :

- Cette alliance permet aux deux organismes d'**optimiser leurs effets**, d'améliorer la qualité de leurs programmes et d'accéder à de nouveaux marchés. Ce rapprochement va de pair avec la stratégie du Bureau visant à faire entendre sa voix au sein de réseaux et de groupes nationaux, régionaux et globaux. Ainsi, en mettant en œuvre des interventions de plus grande ampleur et de meilleure qualité, le Bureau peut non seulement améliorer son impact auprès des enfants des pays où il intervient, mais également accroître la visibilité et le positionnement du Bureau en tant qu'acteur-clef du secteur pour les prochaines années
- Le protocole d'entente vise également à accroître les **synergies entre les organisations**. Universalia possède un système de veille élaboré qui permet d'identifier rapidement des mandats d'évaluation à travers le monde. *A priori*, ce ne sont pas des mandats que le Bureau pourrait espérer réaliser seul (exigences au niveau de l'expérience avérée en évaluation mondiale, montants élevés des budgets, mandats larges et intégrés, expertise multisectorielle requise, etc.). En revanche, plusieurs de ses mandats requièrent des spécialistes, notamment en droits et participation de l'enfant, en action humanitaire auprès des enfants, en égalité entre les sexes, etc. Cette collaboration permet de faire circuler des appels reçus qui pourraient potentiellement requérir l'expertise du Bureau et de son équipe, en vue de propositions conjointes.

RÉALISATIONS :

- Opportunités d'échange et de renforcement, comme la participation du Bureau à une réunion spécialisée sur les stratégies d'évaluation, ou encore l'appui d'Universalia dans la conception de la note méthodologique visant à évaluer le système de justice de l'Angola
- En décembre 2015, Universalia a sollicité l'expertise du Bureau dans le cadre d'un mandat portant sur la participation d'enfants et de jeunes dans le cadre d'un processus d'évaluation d'une fondation. Suite à divers échanges et rencontres, le Bureau a pu appuyer l'orientation des travaux d'Universalia et fournir des conseils techniques sur l'éthique et les méthodes en matière de participation de l'enfant

● **9 employés de l'IBCR formés par Universalia aux techniques d'évaluation et aux stratégies d'élaboration de notes méthodologiques.**

D'autres aspects de renforcement des capacités mutuelles des deux organisations sont prévus au programme de 2016-2017.

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Depuis mars 2015, Universalia a eu le plaisir d'entrer en partenariat avec le Bureau international des droits des enfants et cette expérience a été enrichissante à plusieurs points de vue. Nous avons pu partager nos connaissances respectives dans des domaines aussi divers que l'évaluation et le droit des enfants. Grâce à ce partenariat, nous avons pu soumissionner sur un plus grand nombre d'appels d'offres et espérons le faire encore dans le futur car les profils des collègues du Bureau international des droits des enfants sont de très haute qualité. À quelques reprises, Universalia a aussi pu intervenir dans le renforcement des capacités en évaluation des gestionnaires du Bureau et nous nous réjouissons que nos formations aient été appréciées! Enfin, ce premier partenariat avec une organisation à but non lucratif a permis à l'ensemble de notre équipe de mieux comprendre le rôle fondamental de ce secteur dans le développement. »

Marie-Hélène Adrien
Présidente Universalia

● OUTILS ET GUIDES DE RÉFÉRENCES, DÉVELOPPEMENT NORMATIF

TOGO

FORMATION DES FORCES DE SÉCURITÉ ET DES ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANT AU TOGO

PETITE HISTOIRE DU PROJET: impliquée depuis 2009 dans l'initiative panafricaine de formation des forces de sécurité pour la protection des droits de l'enfant, la délégation togolaise a amorcé le développement de son propre plan d'action lors de l'atelier régional de Niamey en 2011. La mise en œuvre de ce projet de renforcement du système de protection de l'enfant au Togo a pu débuter l'année suivante – grâce à une collaboration entre l'IBCR, WAO-Afrique et le gouvernement togolais, avec le soutien financier de l'UNICEF et de Save the Children. À l'issue d'un premier état des lieux, en 2012, sur la formation de la police et de la gendarmerie sur les droits de l'enfant au Togo, puis sur les actions et les besoins de formation des travailleurs sociaux et du personnel de la justice au sein du système de justice pour enfants en 2015, l'IBCR a pu procéder à l'élaboration de plusieurs trousse de formation. Fort de la validation et de la finalisation des trousse de formation développées pour les cours initiaux (nouvelles recrues) et spécialisés (brigadiers spécialisés et points focaux) destinés aux policiers et aux gendarmes du Togo, le Bureau a pu réaliser avec ses partenaires, l'UNICEF et WAO-Afrique, diverses sessions d'observation des premiers cours enseignés par les formateurs formés, alors que se poursuit l'accompagnement institutionnel en vue d'intégrer les cours au sein des programmes nationaux. En 2015, le Programme québécois de développement international du ministère des Relations internationales du Québec a apporté son concours pour appuyer la quatrième phase du projet déjà mise en route avec l'UNICEF Togo. Ce faisant, le projet s'est élargi **au travail social et à la justice**.

OBJECTIFS: À travers ce projet, l'IBCR et ses partenaires se sont donné pour ambition de :

- Intégrer de façon permanente des modules obligatoires et évalués de formation aux droits de l'enfant dans les programmes des institutions d'enseignement accueillant les policiers et les gendarmes, les travailleurs sociaux et les magistrats du Togo
- Renforcer les capacités des formateurs des centres d'instruction de la justice, du travail social et des forces de sécurité pour enseigner les nouveaux cours et **transmettre le savoir et le savoir-faire** nécessaires à des pratiques plus adaptées aux droits de l'enfant au Togo

PARTENAIRES: Gendarmerie et Police nationales, Direction centrale de la police judiciaire, écoles nationales de gendarmerie et de police, Commission nationale des droits de l'homme, ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation civique, ministère de la Justice, ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, Direction générale de la protection de l'enfant, ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D), Bureau international catholique de l'enfance-Togo, Plan Togo, Terre des Hommes, UNICEF Togo, Save the Children et ministère des Relations internationales du Québec.

RÉALISATIONS:

- Ateliers de développement
- Trousse de formation des magistrats développée et validée
- Trousse de formation destinée aux travailleurs sociaux développée
- Renforcement des capacités de l'ONG partenaire WAO-Afrique sur les techniques andragogiques et le renforcement des capacités de partenaires nationaux



Atelier de validation de la trousse de formation des travailleurs sociaux

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Avec une équipe de trois formateurs placés sous ma responsabilité, nous avons commencé l'enseignement du module auprès de 700 élèves gendarmes actuellement en formation initiale. Moi-même, je dispense le cours aux officiers-élèves (au nombre de 15) qui participent au cours d'application des officiers de gendarmerie que nous venons fraîchement de créer, et j'avoue que c'est assez passionnant. »

Laurent Dziko

Directeur des études à l'École nationale de gendarmerie

GHANA

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA POLICE GHANÉENNE

PETITE HISTOIRE DU PROJET: en septembre 2014, l'IBCR a obtenu le mandat octroyé par l'UNICEF Ghana visant à **cartographier le système de protection** de l'enfant en lien avec le rôle des forces de sécurité, en prêtant une attention particulière aux dimensions associées à la formation, aux procédures et à la gestion des données portant sur les enfants. Au cours de l'année financière précédente, le Bureau s'est rendu au Ghana à deux reprises pour récolter les informations nécessaires à l'élaboration de l'état des lieux, en procédant notamment à des visites d'écoles et de commissariats de police et à des consultations avec des enfants.

OBJECTIFS:

- Compléter et valider l'état des lieux débuté en 2014
- Entreprendre et présenter les bases de nouveaux modes opératoires normalisés et d'un système de gestion des données
- Entreprendre les bases d'une formation en protection de l'enfant destinée aux nouvelles recrues de la police ghanéenne

PARTENAIRES: UNICEF Ghana, les services de police du Ghana

RÉALISATIONS:

- Deux ateliers de validation ont été organisés: un dans la capitale, Accra, et un à Tamale
- L'état des lieux a été validé et complété
- Un atelier de trois jours et demi a été organisé à Ho pour jeter les bases d'une nouvelle trousse de formation sur la protection de l'enfant destinée aux nouvelles recrues de la police ghanéenne
- Une première ébauche des modes opératoires normalisés a été élaborée pour démarrer le processus de réflexion sur les approches multisectorielles à adopter dans le traitement des enfants en contact avec le système de justice pour enfants

- **85 participants** à la validation de l'état des lieux
- **Production de l'état des lieux composé de 130 pages** d'analyse de la situation et de recommandations



Atelier de lancement de projet

AU NIVEAU MONDIAL

GUIDE AUDITION ENFANTS VICTIMES ET TÉMOINS

PETITE HISTOIRE DU PROJET : les 21 et 22 avril 2015 a eu lieu une séance de travail à Rabat, sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Le Bureau s'est rendu au Maroc pour participer à des échanges portant sur la **représentation de l'enfant** victime par un avocat, les demandes d'indemnisation et les pouvoirs et techniques d'enquête. La pratique québécoise a été reconnue, lors des discussions, notamment sur le plan des techniques d'entretien et des services offerts aux enfants victimes et témoins.

OBJECTIFS :

- Alimenter la production d'un guide portant sur le traitement des enfants victimes et témoins d'actes criminels dans les systèmes de justice pénale de l'espace francophone.

PARTENAIRES : l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL).

RÉALISATIONS :

- Élaboration du guide pratique *Entendre et accompagner l'enfant victime de violences* diffusé par l'Organisation internationale de la Francophonie dans le but de sensibiliser les adultes concernés quant à la nécessité de protéger les enfants victimes de violence. Le guide a été lancé au début de l'année 2016. Il va permettre la diffusion de bonnes pratiques élaborées sur la base d'une participation de nombreux acteurs en protection de l'enfant à travers le monde.



● ANIMATION DE FORMATIONS

CANADA

FORMATION DU PERSONNEL D'AFFAIRES MONDIALES CANADA EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANT

- 3 cours ont été offerts à Gatineau : deux en anglais et un en français
- Une trentaine de fonctionnaires ainsi que 6 membres du Bureau formés
- 4 nouvelles études de cas pilotées et améliorées

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *cela fait maintenant cinq ans que le Bureau international des droits des enfants a signé une entente-cadre avec Affaires mondiales Canada afin de l'appuyer dans la conception et dans l'animation de cours sur les droits de l'enfant destinés au personnel du ministère. Depuis l'amalgamation des affaires étrangères à l'agence de développement international en 2014, le public cible de ces cours inclut autant les experts du développement international que des agents chargés de mandats consulaires, politiques ou économiques.*

OBJECTIFS:

- Concevoir des cours pratiques et mis à jour pour favoriser l'acquisition de compétences techniques chez les participants
- Co-animer, en français ou en anglais, des cours de trois jours permettant aux fonctionnaires participants d'aborder les droits de l'enfant dans leurs dimensions techniques, thématiques et normatives.

PARTENAIRES: Affaires mondiales Canada

RÉALISATIONS: Le nouveau cours a été offert à trois reprises, permettant de consolider la nouvelle orientation du cours dans le cadre des axes prioritaires gouvernementaux en matière de protection de l'enfant.

- Élaboration de cinq nouveaux modules qui seront bientôt offerts en ligne. En collaboration avec la Division de la protection des enfants, de l'éducation et de l'égalité entre les sexes du ministère ainsi qu'avec une firme spécialisée dans la mise en ligne de cours, le Bureau a été mandaté pour sélectionner les segments du cours les plus axés sur le transfert de connaissances afin de concevoir un **cours en ligne** se déclinant sur cinq modules d'environ 30 minutes chacun. Chaque module sera évalué, et permettra aux participants qui les auront réussis d'obtenir un certificat. Ce certificat sera un préalable essentiel pour pouvoir, à terme, participer au cours en personne, qui sera alors condensé sur deux jours et se concentrera essentiellement sur les aspects pratiques et techniques.

Le ministère des Affaires mondiales dispose maintenant de tous les outils et modules nécessaires pour procéder à la traduction et à la mise en ligne du cours en 2016.

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

«Les exercices étaient tous pertinents. Je les ai appréciés puisqu'ils permettaient d'appliquer concrètement les notions apprises. Les thématiques des exercices étaient aussi toutes très intéressantes. La diversité des thèmes abordés m'a permis de sortir de ma zone de confort [...] et d'explorer d'autres sujets (secteur minier, aide humanitaire, [enfants et] conflits, etc.).»

Participant à la formation



Jeux de rôle,
Ottawa, Canada

● 25 (18 hommes, 7 femmes) gendarmes et policiers formés

SÉNÉGAL

FORMATION SUR LES DROITS DE L'ENFANT DESTINÉE AUX FORCES DE SÉCURITÉ

PETITE HISTOIRE DU PROJET: la formation sur les droits et la protection de l'enfant à l'intention de la police et de la gendarmerie au Sénégal est un processus qui vise ultimement l'intégration d'une matière permanente dans les programmes des différentes écoles de formation. Dans ce processus, la collaboration entre l'UNICEF, Save the Children International, les écoles de police et de gendarmerie, avec l'appui technique de l'IBCR, a permis de développer depuis 2012 un état des lieux de la formation des forces de sécurité aux droits de l'enfant et deux trousseaux de formation – une première pour la formation initiale des nouvelles recrues des écoles et une seconde pour la formation spécialisée – destinées au personnel désigné pour travailler directement avec les mineurs.

RÉALISATIONS:

- Formation des formateurs sur la base de la trousse de formation spécialisée développée en 2015. Cet atelier de 12 jours visait à créer un groupe de formateurs certifiés et à renforcer ainsi les capacités des écoles de police et de gendarmerie de manière à reproduire le cours sur les droits de l'enfant de façon autonome et pérenne.

PARTENAIRES: Save the Children International, UNICEF, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, ministère des Forces armées, écoles de formation de la police et de la gendarmerie du Sénégal.



En haut et en bas : formation des forces de sécurité, Saly, Sénégal

ILS S'ENGAGENT À NOS CÔTÉS

« Du 1^{er} au 12 février 2016 s'est tenu à Saly un séminaire en vue de renforcer les capacités des forces de sécurité en matière de droit des enfants. Ainsi, pendant 2 semaines, le Bureau international des droits des enfants et Save the Children nous ont permis d'accroître nos connaissances, de mieux nous outiller pour interagir avec les enfants, notamment en ce qui concerne leurs auditions dans nos procédures de police et de gendarmerie au cas où ces enfants seraient en danger, victimes, témoins ou en conflit avec la loi. En résumé, ce séminaire va nous permettre de toujours prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant dans nos procédures. »

Moussa Diop
Gendarme

AU NIVEAU MONDIAL

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ÉQUIPES DE L'IBCR

PETITE HISTOIRE DU PROJET: *au fil des dernières années, le Bureau a connu une croissance appréciable de ses activités, ce qui a eu pour effet, notamment, d'augmenter le nombre de collaborateurs au sein de l'IBCR. Au cours des réunions stratégiques organisées lors du conseil d'administration de l'été 2015, plusieurs besoins en renforcement des capacités ont été exprimés par les équipes. Il s'en est suivi toute une série de mesures visant à maintenir le niveau d'excellence au sein de la principale force du Bureau: son équipe.*

OBJECTIFS:

Comblent des lacunes, renforcer les compétences et harmoniser l'approche au sein des équipes sur toute une gamme d'aspects fondamentaux dans la réalisation de la mission de l'IBCR, comme:

- La gestion axée sur les résultats et les outils y étant associés
- La participation de l'enfant
- Les méthodes et approches associées à l'évaluation
- L'intégration des droits de l'enfant dans les programmes de développement
- La sécurité dans les missions sur le terrain
- Les techniques permettant de former le personnel humanitaire sur les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire
- La gestion du personnel
- Les techniques associées aux analyses rapides de la situation en matière de protection de l'enfant

PARTENAIRES: Emploi Québec, Universalia, professeure Rachel Thibeault, Affaires mondiales Canada, le Groupe de travail mondial sur la protection de l'enfant et Save the Children, le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU, M. Louis Lepage, cabinet Bélanger Sauvé, M^{me} Geneviève Lalonde

- Plus de **850** heures de formation continue offertes aux équipes du Bureau au cours de l'année 2015-2016

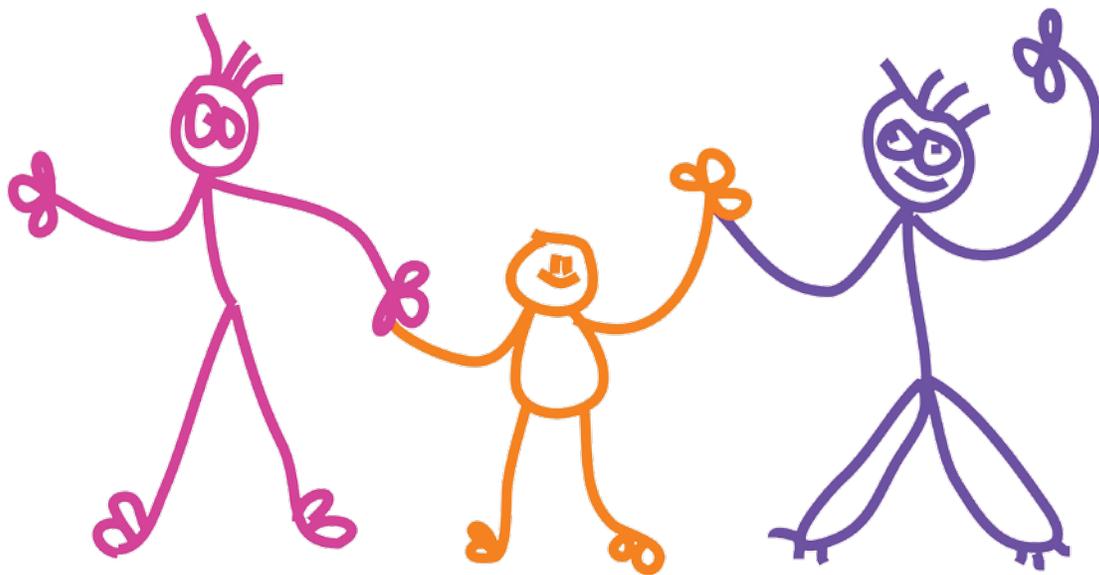
PARTENARIAT ENTRE L'IBCR ET LA PROFESSEURE RACHEL THIBEAULT

Un partenariat entre l'IBCR et la professeure Rachel Thibeault de la Faculté des Sciences de la santé de l'Université d'Ottawa s'est établi au début de l'année 2016, principalement autour des enjeux de participation de l'enfant, des processus de mesure et d'évaluation et de la résilience psychologique du personnel exposé à des situations difficiles. Plusieurs recoupements ont émergé entre l'expertise de M^{me} Thibeault et celle des membres de l'IBCR. Bien que le parcours de M^{me} Thibeault ait surtout trait aux enfants en situation de handicap, les problématiques rencontrées rejoignent largement celles sur lesquelles travaille l'IBCR. Des échanges fructueux peuvent donc avoir lieu quant aux stratégies permettant aux enfants de participer aux prises de décision, de l'évaluation des besoins à l'implantation de programmes. Qui plus est, une réflexion commune sur l'évaluation participative s'est amorcée afin de mieux cerner les enjeux propres à chacune des parties prenantes, incluant les enfants, et de générer des stratégies plus adaptées et efficaces. Enfin, une démarche sur la résilience psychologique pourrait outiller tant le personnel que les enfants faisant face à des situations de stress intense.



RÉALISATIONS:

- Signature d'une entente avec Emploi Québec permettant d'obtenir un appui sur le renforcement des systèmes internes du Bureau et la formation du personnel
- Neuf employés du Bureau formés à Gatineau pendant deux jours sur la gestion axée sur les résultats par Affaires mondiales Canada
- Neuf employés formés pendant deux jours sur les techniques d'évaluation par Universalis
- Onze employés formés pendant deux jours par la professeure Rachel Thibeault sur les techniques de participation de l'enfant
- Six employés du Bureau formés à Gatineau pendant trois jours sur l'intégration des droits de l'enfant dans les programmes de développement par le Directeur général et Affaires mondiales Canada
- Neuf employés formés par M. Louis Lepage pendant une journée sur les stratégies à développer pour accroître la sécurité lors de missions terrain
- Quatre employés formés par Mme Geneviève Lalonde et par le cabinet Bélanger Sauvé pendant une journée et demie sur la gestion du personnel
- 21 employés ayant obtenu le certificat de niveau 1 en ligne grâce au cours sur la sécurité terrain du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU
- Un troisième employé formé à Dakar pendant six jours par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance au sujet des techniques permettant de former le personnel humanitaire sur les Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire
- Une employée formée à New York par le Groupe de travail sur la protection de l'enfance sur les techniques associées aux analyses rapides de la situation en matière de protection de l'enfant



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

États financiers 2015-2016

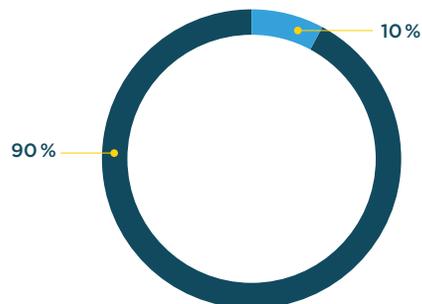
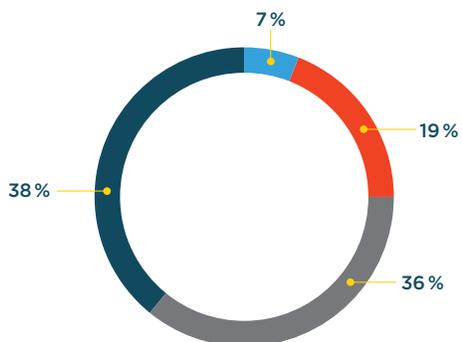
Les revenus du Bureau international des droits des enfants pour la période 2015-2016 a été de 3185 028 \$ CAN.

Revenus du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Pour la période 2015-2016, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux revenus d'autres sources (à hauteur de 7%), aux contributions en services (à hauteur de 19%), aux contributions gouvernementales (à hauteur de 36%) et aux contributions d'organisations internationales (à hauteur de 38%), totalisant des revenus de 3185 028 \$ CAN.

Dépenses du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Les dépenses relatives à l'administration excluant les dépenses relatives à l'amortissement des immobilisations ont été limitées à 10%, tandis que 90% du total des ressources, soit 2830 025 \$ CAN, ont été consacrés à la mise en œuvre et au développement des programmes. Au total, les dépenses incluant les dépenses relatives à l'amortissement des immobilisations se sont élevées à 3180 937 \$ CAN.



- Autres sources
 - Contributions en services
 - Contributions gouvernementales
 - Contributions d'organisations internationales
- Administration
 - Mise en oeuvre et développement

Trésorière: Joanne Doucet

Auditeur: Labranche Therrien Daoust Lefrancois Inc.



ÉQUIPE IBCR

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre Rosenzweig, président; **Najat Maalla M'jid**, administratrice; **Mary- Anne Kirvan**, administratrice; **Luc Lavoie**, administrateur (depuis décembre 2015); **Richard Thérien**, trésorier; **Sœur Sheila Sullivan**, trésorière (jusqu'en décembre 2015); **Andrea Querol**, vice-présidente; **Benoit Van Keirsbilck**, administrateur; **Jean-Baptiste Zougrana**, administrateur; **Joanne Doucet**, trésorière substitut (depuis décembre 2015); **Shirin Aumeeruddy-Cziffra**, administratrice (depuis décembre 2015); **Emmanuelle Tremblay**, administratrice (depuis décembre 2015); **Maria Eugenia Villareal**, administratrice (depuis décembre 2015)



L'ÉQUIPE IBCR

Guillaume Landry, Directeur général; **Vincent Dehon**, directeur administratif et financier; **Philippe Tremblay**, directeur des programmes et du développement Amériques, Moyen-Orient et Afrique du Nord (jusqu'en novembre 2015); **Karine Ruel**, directrice des programmes et du développement Amériques, Moyen-Orient et Afrique du Nord (à partir de décembre 2015); **Sarah Pisanu**, responsable des opérations (jusqu'en juin 2015) puis directrice des programmes et du développement Afrique subsaharienne; **Martin Nagler**, chargé de projet, renforcement des capacités (jusqu'en juin 2015) puis coordonnateur de développement, évaluation et contrôle qualité; **Sabine Michaud**, responsable du contrôle de la qualité et de la documentation; **Gabrielle Tremblay**, responsable de suivi évaluation et apprentissage; **Daredjane Assathiany**, chargée du contrôle de la qualité et de la documentation; **Ghizlaine Ben Zerrouk**, chargée du contrôle de la qualité et de la documentation; **Gbato Soumahoro**, responsable des formations et des missions sur le terrain (jusqu'en juin 2015) puis responsable des formations et de l'engagement stratégique; **Nagui Demian**, chargé de projet, région MENA; **Henri Ariston Nzedom**, chargé de projet, région Afrique subsaharienne; **Caroline Gendreau**, chargée de projet, enfants et justice; **Geneviève Proulx**, chargée de projet, lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (jusqu'en septembre 2015) puis chargée de projet Costa Rica; **Victoria Cruz**, coordonnatrice de projet Costa Rica; **Céline Bouquin**, chargée de projet République démocratique du Congo; **Jean Buteau Remarque**, coordonnateur de projet République démocratique du Congo; **Noella Simbi Banza**, agente de protection de l'enfant République démocratique du Congo; **Bertin Mbu Mveta Bera**, adjoint comptable et logistique République démocratique du Congo; **Fatou Alfa Cisse**, chargée de projet Burkina Faso; **Guillaume Cailleaux**, coordonnateur de projet Burkina Faso; **Svava Bergmann**, chargée de projet, programme de coopération volontaire; **Cathy Launay-Alcala**, adjointe au directeur général, pôle communication; **Najla Khoury**, chargée d'appui aux programmes; **Olga Houde**, consultante administrative (jusqu'en mai 2015); **Morgane Faber**, adjointe administrative et logistique; **Mireille Chomi**, adjointe comptable.

NOS COOPÉRANTES VOLONTAIRES

Odile Caron, conseillère juridique volontaire Côte d'Ivoire; **Claudia Nuñez**, conseillère juridique volontaire Pérou; **Justine Saint-Jacques**, conseillère juridique volontaire Costa Rica; **Béatrice Pinot**, conseillère en gestion organisationnelle Maroc; **France Levesque**, conseillère en gestion organisationnelle Tunisie.



L'équipe IBCR

NOS CONSULTANTS EXTERNES

Zoe Dugal, chargée de projet Afghanistan; **Isabel Simao**, chargée de projet Angola; **Rena Ramkay**, chargée de projet Ghana; **Georges Mensah**, consultant national Ghana; **Hassan Paiwand**, consultant national Afghanistan; **Marie Léger**, chargée de projet Autochtones; **Marie-Pier Girard**, chargée de projet Autochtones; **Véronique Lebu**, chargée de projet Autochtones; **Antonin L. Carrier**, chargée de projet Autochtones; **Alhan Rahimi**, traducteur; **Sébastien Larouche**, traducteur; **Marie-Luise Ermisch**, traductrice; **Monique James**, traductrice; **Diana Cadeno**, traductrice; **Janie Label**, traductrice; **Jenny Brasebin**, réviseuse linguistique; **Danielle Dugal**, infographiste; **Asiatis**, infographiste; **Virginia Elizondo**, agente de protection de l'enfant; **Rachel Thibeault**, professeure en participation de l'enfant; **Emmanuel Trépanier**, formateur en suivi-évaluation-apprentissage; **Élodie Legrand**, formatrice en droits de l'enfant; **Geneviève Lalonde**, intervenante en ressources humaines; **cabinet d'avocats Bélanger Sauvé**; **Atypic**, agence de communication; **Nadia Benelfellah**, assistante en communication; **Kodjo Agbekpenou**, adjoint comptable; **Benoit Bouvier**, consultant en organisation et gouvernance; **Sabrina Tremblay-Huet**, consultante administrative.

NOS STAGIAIRES

Ahmed Mesbahi; Alexandra Mesa; Amal Azouz; Anne-Virginie Desmarais; Caroline Dufour; Catalina Dragomir; Catherine Laure Juste; Daphné Desrochers; Diane Bé; Fanta Diabaté; Hayder Achouri; Houria Bouhitem; Hugo Lavoie-Deschamps; Isabelle Dufesne-Lienert; Ismael Mokooy Moleka; Jany Tessier; Jessica DeStefano; Jessica Tavares; Kathryn George; Koudédia Konaté; Laurie Costa; Louise Moulié; Louise Ribet; Lydia Syme Laudan Vaezmir; Maria Allaham; Marie-Alexandre Pagé; Marie-Camille Labadie; Marie-Pier Kouassi; Marie Rémy Lever; Marion Grillet; Marissa De la Torre Ugarte; Mathilde Huguet; Nabindou Traole; Nadia Benelfellah; Nehal Patel; Nora Demnati; Odile Caron; Raffaella Siniscalchi; Romuald Somda; Samira Alloui; Sara Awad; Sarah Ménard April; Shaïda Koala; Sofia Ifticène; Tara Cayrol; Wendy Moran; Yacine Bouzid.



REMERCIEMENTS

Grâce au soutien et à l'engagement sans faille de nos partenaires, donateurs et donatrices du monde entier, le Bureau a pu, cette année encore, poursuivre sa mission de promotion et protection des droits de l'enfant. Le Bureau international des droits des enfants a également la chance et le privilège de pouvoir compter sur des professionnel(le)s, stagiaires et étudiant(e)s qui offrent gracieusement de leur temps et de leurs services pour le bon fonctionnement des programmes.

Le Bureau remercie celles et ceux qui rendent le tout possible, grâce à leur précieux appui, leur générosité et leur confiance.

NOS PARTENAIRES PUBLICS

Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Affaires mondiales Canada, ministère de la Justice du Québec, Programme québécois de développement international.

NOS PARTENAIRES PRIVÉS

Amal pour la famille et l'enfant, Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire, Avocats sans frontières Canada, Bayti, CHS Alternativo, Groupe de travail sur la protection de l'enfance, Montréal International, Paniamor, Plan Pays-Bas, Save the Children, Terre des Hommes, UNICEF, Universalia, WAO-Afrique, et une quarantaine d'organismes civils canadiens.

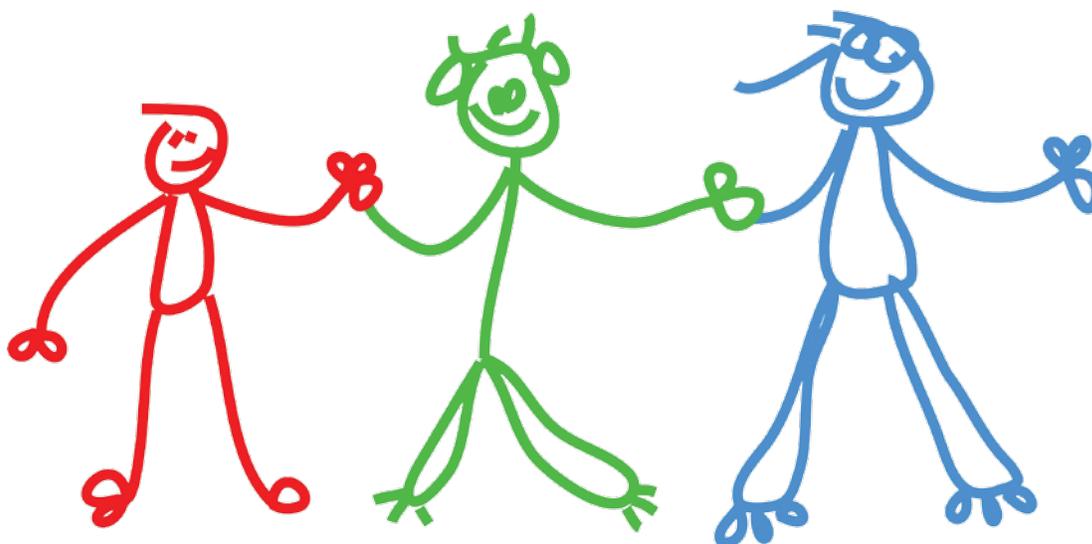
NOS DONATEURS (TRICES)

Comité Central de Partage - Les œuvres Le Royer, Congrégation de Notre-Dame, Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, Dominicaines de la Trinité, Filles de Jésus, Filles de la Croix, Filles de Marie-de-l'Assomption, Filles de la Sagesse du Canada, Fondation Émilie Jauron, Fonds Marie-Francois, Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil, Institut Jeanne d'Arc, Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, Moniales Carmélites Déchaussées, Oblates Franciscaines de Saint-Joseph, Petites Franciscaines de Marie, Petites Sœurs de la Sainte-Famille, Sisters of Charity of St-Louis, Sisters of Charity of the Immaculate Conception, Sisters of Providence of Saint Vincent de Paul, Sisters of St-Martha, Society of the Sacred Heart, Société de Marie-Réparatrice, Sœurs Adoratrices du Précieux Sang, Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice, Sœurs de la Charité d'Ottawa, Sœurs de la Charité de Saint-Louis, Sœurs de la Présentation de Marie, Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Sœurs de Sainte-Anne, Sœurs de Sainte-Croix, Sœurs de Saint-François d'Assise, Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, Sœurs du Bon Pasteur, Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, Ursulines, Ursuline Sisters of Bruno.



LES PUBLICATIONS DE 2015-2016

- Cartographie sur le rôle de la police afghane en matière de protection de l'enfant
- Brochure sur le Projet de renforcement des capacités des policiers, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux en République démocratique du Congo
- Brochure sur le Projet de renforcement des capacités des policiers, du personnel de la justice et des travailleurs sociaux au Burkina Faso
- Rapport final sur l'analyse des goulots d'étranglement du système de justice des enfants dans la République de Djibouti
- Synthèse sur la justice pour enfants en situation humanitaire
- Standard minimum pour la protection de l'enfance n° 14 : justice pour enfants
- Justice pour enfants dans l'action humanitaire : impact des conflits armés en Afghanistan
- Justice pour enfants dans l'action humanitaire : impact du séisme de 2010 à Haïti
- Justice pour enfants dans l'action humanitaire : impact des conflits armés au Mali
- Justice pour enfants dans l'action humanitaire : les Philippines et le typhon Haiyan
- Protection de l'enfant en situations d'urgence - faits et chiffres - 42 profils de pays
- Cartographie et évaluation du système de protection de l'enfant, et formation initiale et spécialisée des acteurs du système de protection de l'enfant au Tchad
- Cartographie et évaluation du système de protection de l'enfant autour du rôle des forces de sécurité au Ghana
- Rapport sur l'évaluation du système de justice juvénile au Maroc





Siège du Bureau à Montréal



BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS | **INTERNATIONAL BUREAU FOR CHILDREN'S RIGHTS** | **OFICINA INTERNACIONAL DE LOS DERECHOS DEL NIÑO** | **المكتب الدولي لحقوق الطفل**

SIÈGE SOCIAL
805, rue Villeray, Montréal, Québec H2R 1J4 Canada
Tel. + 1 514 732 9656 Téléc. + 1 514 932 9453 info@ibcr.org www.ibcr.org

BUREAUX SATELLITES

Costa Rica Impactico. Los Yoses. Del Instituto México 50 al Sur y 250 al Oeste San Jose Téléphone : + 506 8361 0405	Burkina Faso Zone du Bois 03 BP 7041 Ouagadougou 03 Téléphone : + 226 67 31 22 22	République démocratique du Congo 15 ^e étage immeuble William's Residence 29 31 Ave Rois Beaudouin, Gombe (Kinshasa) Téléphone : + 243 (0) 81 51 86 456
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ISBN: 978-1-928031-33-8